

# L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 135 - Décembre 2016 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)



SAMU

**15**

GENDARMERIE

**17**

POMPIERS

**18**

**114**

**N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre**

**ADMR**

Aide à domicile en milieu rural  
14, avenue de Savoie

**04 76 13 50 83**

**ADSPA**

Soins à domicile  
**04 76 45 07 34**

**Assistance sociale CARSAT**

RDV au **04 76 12 19 26**

**Bibliothèque**

Ancien Collège  
Lundi, mercredi, samedi,  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Jeudi, de 10 h à 12 h  
**04 76 73 65 07**

**Caisse d'Allocations Familiales**

Lundi, de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra

**Véolia**

**09 69 32 34 58**

**Conciliateur de justice**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois en mairie  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**  
www.conciliateurs.fr

**Conseiller juridique**

3<sup>e</sup> mardi du mois, en mairie,  
de 17 h 30 à 19 h  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

**Déchetterie**

Mercredi, vendredi de 14 h à 19 h  
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h

**Maison du Territoire**

71, chemin des Sources  
**04 56 58 16 00**

**Gardes médicales**

Maison médicale  
12, rue Lamartine à Froges  
- Les jours de semaine de 20 h à minuit  
- Les samedis de midi à minuit  
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit  
Pour avoir un rendez-vous appeler le  
**0810 15 33 33**

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15.

**Gendarmerie**

8, boulevard Jules Ferry  
17 ou **04 76 97 50 14**  
Pour les plaintes, service en ligne de prise  
de rendez-vous personnalisée :  
**pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**

**La Poste**

8, avenue Louaraz  
**04 76 45 00 29**  
Lundi, jeudi et vendredi,  
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30  
Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15  
à 16 h 30  
Mercredi et samedi, de 8 h 30 à 11 h 30

**Ludothèque**

Ancien collège  
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

**Mairie d'Allevard-les-Bains**

Place de Verdun  
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**  
contact@allevard.fr  
www.allevard.fr  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**Multi-accueil « Les Flocons »**

14, bis avenue de Savoie  
**04 76 45 07 28**

**Musée d'Allevard**

Maison des Forges  
**04 76 45 16 40**  
museejadis@allevard.fr  
www.museedallevard.wordpress.com

**Office du Tourisme**

Place de la Résistance  
**04 76 45 10 11**

Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi  
au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h  
www.allevard-les-bains.com

**Perception**

10, avenue Louaraz  
**04 76 97 51 14**  
Ouverture au public : du lundi au vendredi  
le matin de 8 h 45 à 12 h.  
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi  
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30.

**Police Municipale**

Square Menaggio  
**04 76 97 00 84**

**Pôle Emploi Pontcharra**

440, avenue de la gare  
Tél. candidat **3949**  
Tél. employeur **3995**

**Régie d'électricité « Elise »**

24, avenue de Savoie  
Du lundi au vendredi,  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015**  
**un seul numéro pour joindre la régie**  
**et dépannage 24h-24 :**  
**04 76 97 53 54**

**Relais Assistantes Maternelles**

Avenue Louaraz  
**04 76 08 11 96**  
www.ram-paysdallevard.fr

**Retraites complémentaires**

Sur RDV au **0 820 200 014**

**Retraite CARSAT**

Permanence à Pontcharra,  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra  
Accueil uniquement sur RV au **3960**

**SASEP Saint-Pierre**

**04 76 40 66 18**

**Sécurité sociale**

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

**Transports du Grésivaudan**

**0 800 941 103** (appels gratuits)

## ALLEVARDIN 135

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

**Rédaction** : Bernadette Buzaré. **Illustrations et mise en page** : Yann Moreaux. **Photos** : Bernadette Buzaré.

**Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4000 exemplaires. **Dépôt légal** : Juillet 2015 - ISSN 1270-0061.



## Plan de mise en sécurité des écoles et des bâtiments publics



Exercice de sécurité à l'école élémentaire le 07/12/15

### Dans les établissements scolaires

Un accident peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (inondation, glissement de terrain, accident chimique à proximité, risque nucléaire, et depuis peu attaque terroriste...). Pour que les établissements scolaires confrontés à un tel événement soient préparés à la « gestion de crise », ils mettent en place un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui consiste soit à l'évacuation du bâtiment, soit au confinement dans l'enceinte de l'école (selon les directives des services de secours ou de la préfecture).

En cas de confinement, ils disposent d'une malle avec des fiches sur les conduites à tenir et les numéros d'urgence, les listes des

enfants scolarisés pour aider au comptage, un poste radio pour accéder aux informations, des lampes torche, du ruban adhésif pour calfeutrer les portes et fenêtres, des bouteilles d'eau, des couvertures de survie, une trousse de secours, etc.

L'école maternelle Jeanne des Ayettes dispose de cette malle depuis 2 ans, ainsi que l'école St-Hugues. L'école élémentaire Pierre Rambaud vient de bénéficier de sa mise en place.

Suite aux attentats du 13 novembre, à la demande de l'Education Nationale, les écoles maternelle et élémentaire ont effectué un exercice de mise en situation afin de vérifier les points clés en cas d'alerte. Par ailleurs, la présence de la police municipale a été renforcée devant ces lieux pour les rentrées et sorties de classes.

### Dans les établissements publics

Afin d'assurer une meilleure sécurité dans les établissements publics, notamment en Mairie, à la Maison des Forges, au pôle enfance jeunesse, à La Pléiade, une étude est menée par la municipalité pour définir dans chaque lieu le meilleur outil permettant de sécuriser l'accessibilité aux bâtiments.



### Des éclairages éteints pour plus de sérénité

Après concertation avec les riverains souvent confrontés à des rassemblements nocturnes, tardifs et sonores dans leurs quartiers, occasionnant des nuisances, la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public du « terrain noir » au Cottard (au-dessus des écoles), ainsi que celui de la place du Temple. Cette expérimentation fera l'objet d'une analyse avec les riverains courant février.



## Collecte alimentaire : davantage de générosité en 2015. Merci !

852 kg (poids net) de denrées ont été récoltées à Allevard lors de la collecte alimentaire fin novembre, sous l'égide de la banque alimentaire, soit 18 kg de plus que l'an dernier. C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui était en charge de l'organisation, sous la respon-

sabilité du maire et de Béatrice Dequidt. Ces dons permettent de redistribuer des denrées aux personnes en situation de précarité tout au long de l'année. Merci à tous ceux qui ont participé par leurs dons ou par leur aide à ce résultat.

## Factures communales : vous pouvez régler en ligne

A la demande de la municipalité, il a été mis en place, grâce à l'aide de la perception d'Allevard, un site de paiement en ligne pour permettre de régler par carte bancaire tous les titres de recettes locaux (cantine, garderie, école des arts, école de musique, loyers communaux...)

en toute sécurité et de façon simple. Sur la facture adressée par la perception, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement.

**Site de paiement en ligne :**  
[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

## Révision du PLU

La délibération prescrivant la révision générale N°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prise lors de la séance du 26 octobre 2015 du conseil municipal. Lors de cette séance Patrick MOLLARD, maire-adjoint chargé de l'Urbanisme, a présenté les raisons pour lesquelles la révision du PLU est rendue nécessaire et les objectifs poursuivis. La révision est pour Allevard une opportunité de mener une nouvelle réflexion sur son déve-

loppement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Il convient également d'y intégrer le plus en amont possible les enjeux de développement durable.

Une information sur les différentes étapes de la procédure est à votre disposition sur le site internet de la Mairie.

[www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) «**Cadre de vie**»  
«**urbanisme**»



## Deux nouveaux élus

**Guillaume Rey** succède à Emmanuelle Guillemain, élue sur la liste « Aïmons Allevard », qui vient de se retirer du conseil municipal. Après la démission de Caroline Ponsar, conseillère municipale sur la liste « Allevard Action Citoyenne », c'est **Hubert Salinas** qui lui succède.

## Mariages et coutume locale : oui mais...

Pays forestier, qui comptait jadis plusieurs scieries, Allevard a conservé de cette richesse la tradition de surprendre les futurs mariés en déposant en différents points symboliques de leur histoire familiale et personnelle, des tas de copeaux ou de sciure. Cette tradition est

parfois perpétuée dans l'exagération, obligeant les services municipaux à des interventions importantes et coûteuses pour nettoyer le domaine public. Consciente de l'importance de conserver des coutumes, la municipalité autorise qu'elle se perpétue, à condition que les fa-

milles retirent sous 48 heures, par leurs propres moyens, les dépôts de sciure. Si l'enlèvement n'est pas effectué, un titre de recette de 400 €, destiné à compenser la charge de travail liée au nettoyage du domaine public, sera adressé à la famille.

## Augmentation des tarifs des contraventions



L'Etat, par décret du 2 juillet, a revu certaines contraventions pour stationnement très gênant, classées jusqu'alors en 2<sup>e</sup> classe et sanctionnées d'une amende de 35 €. Elles sont passées en 4<sup>e</sup> classe dont le coût est de 135 €. Le décret requalifie certaines infractions classées comme « stationnement gênant » en « stationnement très gênant » comme : arrêt ou stationnement sur les passages piétons, dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux trans-

ports de fonds, sur les pistes cyclables, à proximité d'une bouche d'incendie, si le véhicule est stationné sur les trottoirs, à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation si vous les masquez aux usagers de la voie.

**Qu'elles soient établies par la police municipale ou la gendarmerie, les recettes des contraventions ne vont pas dans les caisses de la commune mais dans celles de l'État.**



## Les travaux



### Réfection de la route du Glapigneux

Après un affaissement de la chaussée sur une portion de route au dessus du hameau du Glapigneux qui mène, notamment, au hameau de « Crozet », rendant l'accès très dangereux, la commune a effectué des travaux de consolidation par la mise en place d'une paroi clouée et bétonnée sur 23 mètres. Au printemps seront effectués les travaux d'enrobé de la chaussée.

Afin de permettre de maintenir la voirie en bon état, un portique est à l'étude et sera prochainement installé afin de limiter le passage de tonnages excessifs qui mettent en péril la route et par conséquent les usagers.

Coût des travaux 85 000 € TTC dont 30 % subventionnés par le Département.



### Aménagement de la voie publique devant le lycée « Le Bréda »

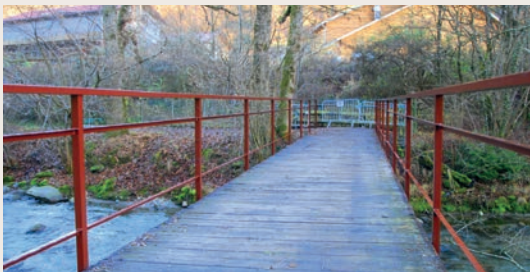
Après le rachat de l'ancien collège par le lycée Professionnel « Le Bréda », des travaux sur la voie publique ont été effectués aux abords afin d'élargir le trottoir pour une sécurisation des piétons et d'aménager une place pour Personne à Mobilité Réduite avec une rampe d'accès.

Coût : 15 000 € TTC dont 30 % subventionnés par le Département.



### Zone à 30 km/h aux abords des écoles

Devant la vitesse excessive des véhicules aux abords des écoles sur le boulevard Jules Ferry, le maire a décidé de prendre un arrêté limitant à 30 km/h le passage dans cette zone (de l'école primaire au lycée du Bréda) afin de protéger davantage les piétons. Cette mesure est effective depuis la rentrée de septembre, des panneaux signalétiques ont été implantés. Cette décision fait suite à une sollicitation lors d'un conseil de quartier.



### Un nouveau garde-corps bientôt sur la passerelle de la Mirande

La passerelle menant du chemin de la Touvière au lac de la Mirande s'est dégradée de façon importante. Une nouvelle structure est en cours de réalisation. Par mesure de sécurité, dans l'attente de la fin des travaux, la passerelle est coupée.



### Réfection de la cloche de l'église

Le battant de la cloche de l'église dégradé, compte tenu de sa vétusté, menaçait d'endommager le reste de la structure. Il a été remplacé, ce qui apporte également une meilleure qualité du son du tintement.

Coût : 1 500 € TTC

# Baisses des dotations de l'Etat, cela veut dire quoi pour Allevard ?



**Les dotations de l'Etat c'est quoi ? Comment se répercutent leurs baisses sur le budget communal ? Quelles dispositions pour y faire face ? Jérôme Baudin, adjoint au maire en charge des Finances, répond à ces interrogations.**

.....

## **Dans les médias on entend souvent parler des baisses de dotations de l'Etat. C'est quoi exactement les « dotations de l'Etat » ?**

Les dotations sont des prélèvements opérés sur le budget de l'Etat et distribués aux collectivités territoriales.

Les communes utilisent cet argent comme elles le souhaitent. Cet argent sert à faire vivre la commune au quotidien (dépenses de fonctionnement).

## **Quel est le niveau de baisse des dotations de l'Etat pour Allevard ?**

Les dotations ont commencé à baisser progressivement depuis 2012. En 2017 la commune d'Allevard percevra 693 000 €/an de dotations nettes de moins qu'en 2012. Ces sommes représentent plus de 10% du budget de fonctionnement annuel de la commune.

## **Comment la commune d'Allevard fait face à ces pertes de recettes très importantes ?**

Contrairement à l'Etat, une commune a l'obligation d'équilibrer ses comptes. Les dépenses de fonctionnement ne peuvent donc pas être supérieures aux recettes de fonctionnement.

Il y a par conséquent deux solutions possibles pour faire face à cette baisse de recettes :

- La première solution est d'augmenter les impôts locaux. 693 000€/an représenterait une augmentation de 27% des impôts locaux. L'équipe municipale majoritaire actuelle estime que demander cet effort supplémentaire aux Allevardins est intolérable compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Même si beaucoup d'autres

communes ont fait le choix d'augmenter les impôts, nous respectons notre engagement de campagne de ne pas toucher au taux d'impôt communal. Par conséquent, en 2016, pour la 8<sup>e</sup> année consécutive le taux d'impôt communal restera inchangé.

- La deuxième solution est de diminuer les dépenses. C'est dans cette voie difficile que la commune s'est engagée.

## **Comment avez-vous procédé pour diminuer les dépenses ?**

La première partie de la démarche a consisté à rendre accessibles et compréhensibles toutes les dépenses de la commune pour l'ensemble des conseillers municipaux. Ensuite chaque conseiller a rempli une feuille avec ses choix. L'ensemble des choix ont été compilés et la discussion s'est engagée à partir de cette base qui réunissait les réflexions de tous.

## **Concrètement quels choix avez-vous faits en 2015 ?**

Au fur et à mesure des discussions, il a été décidé de ne pas toucher aux dépenses essentielles pour les Allevardins. La restauration scolaire, la garderie scolaire, l'accueil de loisirs, l'étude surveillée, les séjours, les TAP, l'accueil jeunes, ainsi que le relais assistance maternelle et la halte-garderie ont été exclus du champ des économies. Nous n'avons pas non plus diminué l'aide aux agents économiques du pays d'Allevard. Nous continuons donc à soutenir de la même façon l'Office du Tourisme, le SIVOM du Collet d'Allevard et l'établissement thermal.

En revanche, les soutiens aux associations

de loisirs ont été diminués et une révision des tarifs de l'école de musique, de l'école des arts, de la piscine ont été décidés. Au total, cela représente 80 000€ d'amélioration en 2015 par rapport à 2014.

Un effort important est fait en 2015 sur la diminution des charges à caractère général (eau, électricité, maintenance, petit matériel, assurances, téléphone, fournitures diverses, etc.). Ce poste de dépenses va diminuer de 138 000 € sur un budget total de 1 570 000 € en 2014 soit une réduction de 9% entre 2015 et 2014. Nous maintiendrons l'effort en 2016 et 2017 en continuant de gérer au plus près nos dépenses quotidiennes avec la participation active de tous les employés de la commune.

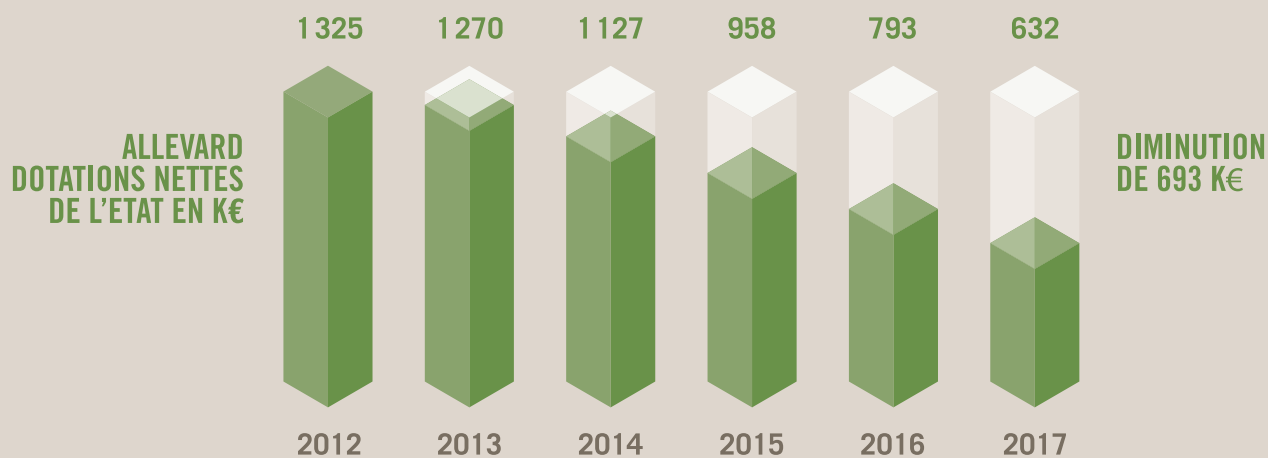
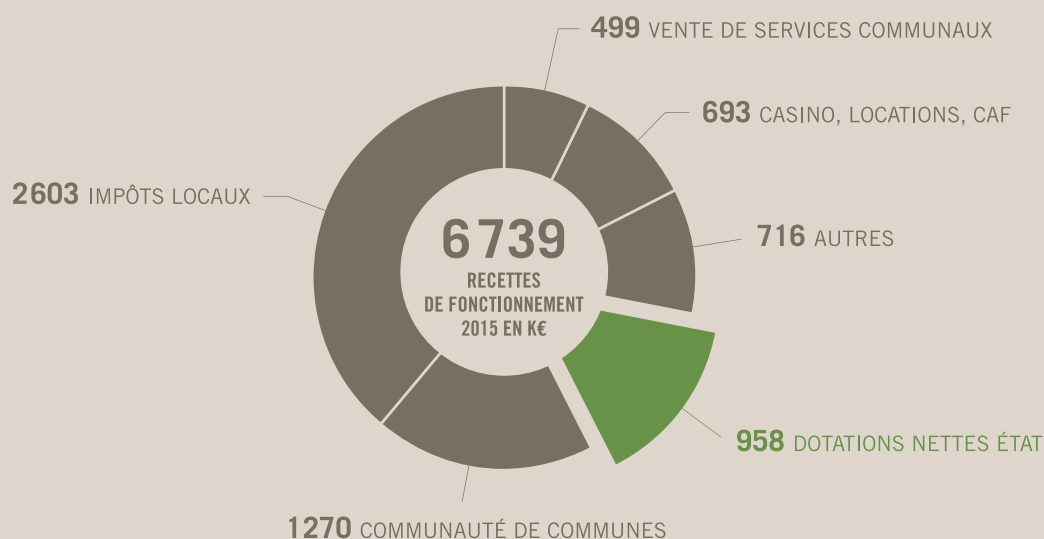
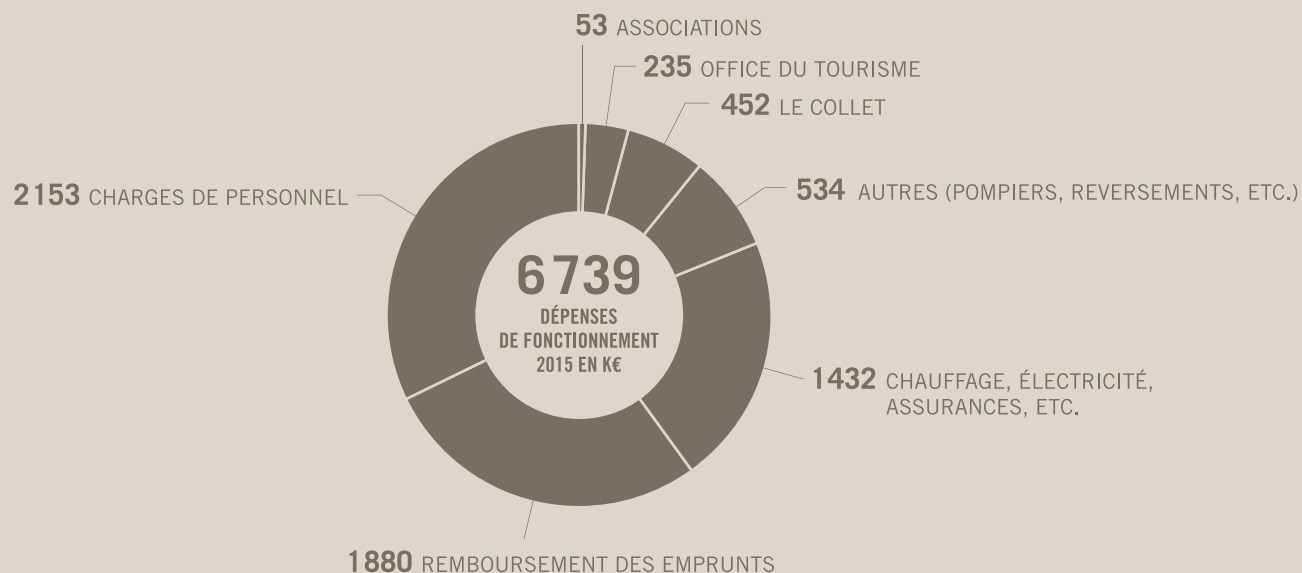
Concernant le personnel communal, il a été décidé que les départs ne seraient pas remplacés. Là aussi les économies sont conséquentes avec une diminution de la masse salariale de 173 000 € en 2015 par rapport à 2014 soit environ 7%.

Les élus accompagnent aussi cet effort budgétaire : leurs indemnités ont été réduites de 15% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 soit 30 000 € d'économies par an.

L'effort budgétaire total en 2015 par rapport à 2014 est donc de 421 000 € soit plus de 6% du budget de fonctionnement.

## **Et pour les années suivantes, que va-t-il se passer ?**

L'effort commencé ces dernières années sera poursuivi en 2016 et 2017. Ce travail permet de sécuriser l'équilibre du budget en diminuant les dépenses en proportion des diminutions de recettes, sans toutefois sacrifier les services essentiels à la population.



UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX (HABITATION ET FONCIER) DE 1% RAPPORTE 26 K€



## Christophe Georges, expert en technique du bâtiment



Fort d'une expérience dans le domaine du bâtiment, Christophe Georges propose de vous accompagner en sa qualité d'expert. Il peut vous apporter son avis professionnel dans votre avant-projet d'habitation : achat d'un bien, d'un terrain, agrandissement, modification, etc. Durant vos travaux il est apte à experti-

ser le travail effectué et à vous conseiller, notamment sur un plan législatif, dans l'hypothèse de difficultés que vous pourriez rencontrer avec des artisans ou entrepreneurs. Que ce soit dans la construction de votre projet ou durant sa réalisation, il se met à votre service pour superviser ou analyser les devis car il n'est pas toujours simple d'estimer les rapports qualité/prix. Christophe Georges est également habilité à effectuer des expertises en cas de sinistre, sa prestation est utilisable juridiquement.

**N'hésitez pas à le contacter pour l'interroger sur ses possibilités d'interventions.**

**06 41 10 01 07**

**contact@cgeorges-expertise.com**

## Roland Pons, meubles in Belledonne

Roland Pons, ébéniste à Allevard, est un créateur. Après une ligne de meubles en merrain (bois façonné pour faire les parois des tonneaux) pour laquelle il vient d'obtenir le Trophée « Osez » de l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, il propose un nouveau style. C'est dans l'histoire de Belledonne qu'il a puisé son inspiration en choisissant de

marier l'acier et le bois. Une référence à l'histoire pour des meubles contemporains qu'il vous propose de découvrir.

**5, route du Glapigneux**

**04 76 13 54 53 ou 06 73 62 02 59**

**rolandpons@orange.fr**

**www.rolandpons.com**



## Allevard Optique fête ses 10 ans

Voilà 10 ans que notre ville bénéficie des services d'un opticien, Philippe Clénet, rue des Thermes. Pour fêter cet anniversaire, l'équipe d'« Allevard Optique » a organisé un concours photo « Fun Clic été » du 16 juillet au 30 septembre. L'idée étant de promouvoir à travers les réseaux sociaux, le dynamisme de la ville et de son opticien, en mettant à contribution les habitants, auxquels se sont associées des personnes extérieures de Paris, Rennes... Compte-tenu du succès de cette édition, un concours d'hiver



est lancé « Fun Clic Hiver » dont vous trouverez les modalités sur la page Facebook d'Allevard Optique qui vous invite à être créatif, humoristique et original ! Les gagnants du concours, M<sup>me</sup> Bleyenheuft,

## « De mèche avec vous », votre nouveau salon à Allevard



Béatrice Rambaud est bien connue à Allevard, voilà 35 ans qu'elle tenait le salon de coiffure rue Bernard Niepce. Début novembre, elle a passé la main à une jeune femme allevardine : Ludivine Henzelin forte de 12 ans d'expérience professionnelle en coiffure.

Avant l'ouverture, quelques semaines de travaux ont permis un rafraîchissement et réaménagement du salon. Ludivine effectue des coupes à destination de tous et afin de vous permettre de découvrir ce nouveau lieu, elle vous propose une offre découverte : coupe Homme 16 € (au lieu 18 €), Shampoing + coupe + brushing 27 € (au lieu de 29 €).

**11, rue Bernard Niepce**

**Sur rdv au 04 76 97 51 19**

**Ouverture : mardi et mercredi de 9 h à 18 h, jeudi et samedi de 9 h à 14 h**

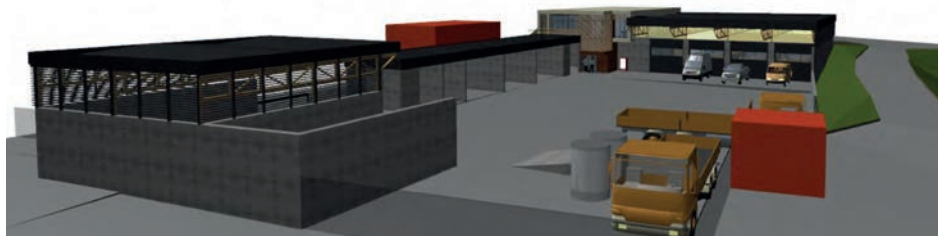
**Nocturne le vendredi de 9 h à 20 h**

M<sup>me</sup> Blanc, M<sup>me</sup> Tixier, M<sup>r</sup> Lorente, M<sup>elle</sup> Renoud remportent chacun une paire de lunette de marque, les participants de la 6<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> place se sont vu remettre un t-shirt « Allevard Optique »



## 2017 : Construction d'un centre routier

Allevard doit bénéficier d'ici 2017 d'un nouveau centre d'entretien routier dont les travaux devraient débuter en septembre 2016. Au rez-de-chaussée seront installés les abris et hangars des véhicules, saleuses, et dépôt de sel. L'étage se composera de bureaux administratifs, dont une partie dédiée à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et à l'assistante sociale. Cette construction, par le Département, jouxtera le bâtiment du Centre de Secours situé sur le terrain « du David », avenue des Bains.



### Philippe Langénieux-Villard élu Conseil Régional

Candidat sur la liste de Laurent Wauquiez, Philippe Langénieux-Villard a été élu conseiller régional le 13 décembre dernier.

A Allevard, avec 684 voix, la liste de Laurent Wauquiez recueille 296 voix de plus que la liste de droite présente en 2010. Dans le même intervalle, la liste de Jean-Jacques Queyranne perd 62 voix et celle du front national en gagne 149.



### Initiative de quartier

A l'occasion des fêtes de Noël, le conseil de quartier et plusieurs habitants de «La Ratz - Avenue de Savoie» ont eu l'initiative d'implanter et de décorer deux sapins sur les voies publiques. Un au rond-point de la Ratz, l'autre avenue de Savoie, devant « La Ramée », avec au préalable un accord municipal.

Merci de cette démarche en direction de l'embellissement de notre ville.



### Pré St-Jean : trois immeubles réhabilités

La Société Dauphinoise de l'Habitat a lancé une opération de réhabilitation des logements sociaux situés avenue de Savoie sur le groupe Pré St-Jean. Trois immeubles sont concernés, ce qui représente 36 logements.

Au programme, isolation thermique par l'extérieur et rénovation des façades. Un bâtiment vient d'être achevé, les autres sont en cours.

## Le Collet en voie d'être communautarisé ?



Dans le cadre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, le préfet de l'Isère envisage la dissolution du SIVOM du Collet qui gère la station de ski. La commune, en sa qualité de commune membre (comme La Chapelle-du-Bard) devait émettre un avis.

Elle a accepté la dissolution du SIVOM du Collet, uniquement dans l'hypothèse où la Communauté de Communes prendrait en charge la compétence « gestion et développement du domaine skiable du Collet d'Allevard ».

Le conseil municipal a également demandé que la Communauté de Communes s'engage à :

- La création d'une instance consultative locale (conseil local) comprenant des représentants : anciennes communes membres, agents économiques locaux (école de ski, commerçants, restaurateurs, centre de vacances, clubs de ski...).
- La mise en place d'une gouvernance économique adaptée à l'activité commerciale qui pourrait se décliner sous la forme d'une société publique locale.
- Le respect du schéma de développement 2016/2025 défini par le Syndicat Intercommunal et adopté par celui-ci en 2014.

Ce projet de gestion communautaire ne remet pas en cause la construction du nouveau télésiège des Plagnes.

## La dotation de solidarité en baisse

Depuis la création de la Communauté de Communes du Grésivaudan, une dotation est versée annuellement aux communes. Le mode de calcul vient d'être modifié pour une grande majorité des communes adhérentes, la dotation de Solidarité pour Allevard a été revue à la baisse. En 2014, notre commune avait bénéficié de 87 481 €, en 2015 : 65 611 €, soit 21 870 € de moins.

## Aide aux travaux du Refuge de la Pierre du Carre

Depuis quelques mois, les murs du refuge de la Pierre du Carre souffrent d'infiltrations d'eau venant des talus extérieurs. Afin de préserver ce bâtiment qui reçoit plus de 300 nuitées par an, la commune va engager des travaux d'étanchéité des murs en 2016. Cette opération est estimée pour un coût total de 11 554 € HT. Le Conseil Départemental financera ces travaux à hauteur de 6 932 € et la Communauté de Communes du Grésivaudan à hauteur de 2 310 € (ces 2 subventions ont été votées entre septembre et novembre 2015 et sont



donc actées). La commune d'Allevard prendra le reste à sa charge, soit 2 312 €. Les travaux devraient s'achever au printemps 2016.

## RAM et Musée transférés à la Communauté de Communes

La commune avait créé en 2002 un Relais Assistantes Maternelles en partenariat avec les communes de St-Pierre-d'Allevard, La Chapelle-du-Bard et Morêt-de-Mailles. 82 assistantes maternelles l'utilisent. La Communauté de Communes Le Grésivaudan a suggéré que ce service soit communautarisé car le RAM d'Allevard est la dernière structure de ce type du Pays du Grésivaudan à ne pas l'être. Le conseil municipal a donné son accord, le RAM est donc transféré, avec son personnel, à la Communauté de communes à compter du 1er janvier 2016. Il reste bien entendu en même lieu, avec le même service, mais sera géré par Le Grésivaudan.

Quant au musée, ainsi que son personnel,

il devient également communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un transfert qui permet au musée d'Allevard de bénéficier d'un rayonnement plus important et de mettre en œuvre le projet de futur musée dans le bâtiment de l'ancien Casino d'Allevard.



## « Mon village, mon Grésivaudan »

### L'œil qui observe est récompensé

Les clichés primés lors du concours photos organisé par la commission « Culture », présidée par Philippe Langenieux-Villard de la Communauté de Communes du Grésivaudan, ont été dévoilés le 11 décembre. Le défi : capturer la plus belle image du territoire. Parmi les 213 photographies en compétition, 13 prix ont été décernés. Le succès de cette première édition encourage fortement la communauté de communes à renouveler l'opération en 2016, qui contribue au lancement d'un fond iconographique qui s'exposera aux quatre coins des communes du territoire.

Si vous souhaitez connaître le nom des

gagnants ou plus d'informations sur ce concours : <http://www.le-gresivaudan.fr>



1<sup>er</sup> prix catégorie Jeunesse  
Gabrielle Mollier « Lever de Lune »



## Au Collet : premier observatoire de la biodiversité en Isère

Initié par Marc Rosset, Président du SIVOM du Collet, un observatoire de l'environnement a été créé au Collet d'Allevard. La première réunion du comité de pilotage qui a réunie 17 partenaires (communes, associations, services de l'Etat, communauté de communes, professionnels, etc.) a validé trois objectifs majeurs :

- Proposer une vision globale des enjeux environnementaux de la station et des projets futurs sur l'ensemble de la station.
- Permettre d'anticiper les contraintes en amont des projets.
- Faciliter la concertation et la communication entre les différents acteurs et avec les usagers.

Un périmètre d'intervention a été tracé sur lequel des professionnels de l'environnement viennent réaliser des inventaires sur la faune, la flore, l'habitat qui permettent d'établir une cartographie et un outil d'aide à la décision lors de la préparation de nouveaux projets. Il sera ainsi possible de mesurer très en amont les impacts environnementaux et d'agir en connaissance lors d'une prise de décision, comme cela a été fait pour le projet d'aménagement du téléski des Plagnes.

Un programme sur 4 ans, qui est une première en Isère, car si plusieurs stations de Savoie ont déjà initié la même démarche, elle n'avait pas encore vu le jour en Isère.



**2 825 tonnes de CO2  
ont été économisées  
en 2014 grâce  
au fonctionnement  
de la chaufferie bois.**

### Le jour de la nuit



Dans le cadre de la manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé « Le Jour de la Nuit », la commune d'Allevard a organisé, le 10 octobre dernier, avec le service du musée, une visite du parc thermal à la lampe torche. Une cinquantaine de personnes, petits et grands, ont répondu à l'invitation et ont ainsi pu découvrir les bâtiments thermaux et le parc de façon insolite puisque les éclairages publics avaient été éteints.

### Prime Air bois

**Elle peut vous aider à changer votre appareil de chauffage**

Afin d'améliorer la qualité de l'air, la communauté de communes Le Grésivaudan a choisi de lancer début novembre la prime Air-Bois. Elle est destinée à aider les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage au bois non performants, antérieurs à 2002. Le montant de la prime est de 800 € avec une majoration de 400 € (soit 1 200 €) selon les ressources des ménages.



**Pour plus d'informations, contactez  
l'AGEDEN au 04 76 23 53 50**

## 2016

### Les dates d'entrée en cure

#### Rhumatologie

11 avril

5 novembre

#### Voies respiratoires

2 mai

24 septembre

#### Rhumatologie (soins le matin)

11 avril

2 et 23 mai

13 juin

4 et 25 juillet

15 août

5 et 26 septembre

17 octobre

**Et pour toutes les grandes et petites occasions, pensez aux nouvelles cartes cadeaux !**

Dernière nouveauté, les traditionnels « bons cadeaux » cèdent la place à des « cartes cadeaux » permettant d'offrir une formule déterminée ou une valeur à déduire d'un forfait de soin bien-être. Ces cartes sont disponibles aux Thermes.

**Renseignez-vous  
au 04 76 97 56 22**



## Les Thermes : Bilan et perspectives

La saison thermale 2015 s'est achevée le 7 novembre sur une légère baisse de fréquentation. Cette perte d'une cinquantaine de curistes (-1,22% par rapport à 2014) est essentiellement due à la chute récurrente des prescriptions en voies respiratoires. La belle progression de la rhumatologie (+1,55%) n'a malheureusement pas été suffisante pour compenser cette perte. Il faut rappeler que depuis la fin des années 80, l'érosion permanente de l'orientation historique des Thermes n'est pas spécifique à Allevard, elle touche toutes les stations. Pour preuve, en 1991, l'ORL qui

était en baisse depuis une dizaine d'années déjà, représentait encore 21% des cures en France avec plus de 114 000 curistes. En 2014, les voies respiratoires ne pèsent plus que 8,6% de la fréquentation thermale avec moins de 46 000 patients traités ! Et dans le même temps la rhumatologie a progressé de plus de 40%.

Pour être complet, les Vitalithermes, soirées et séjours bien-être se sont maintenues et affichent même une progression de 2,7%.

Enfin, la fréquentation du Centre Sport Santé est en forte hausse avec aujourd'hui plus de 250 adhérents actifs.

## 2016 sera riche en nouveautés

Première innovation, la mise en place d'une séparation physique des soins thermaux et du bien-être dans le bâtiment de rhumatologie. Ces travaux vont permettre la création d'un véritable SPA thermal, ouvert toute l'année. Cette offre couplée aux pratiques du Centre Sport Santé sera effective début février 2016. Au programme : activités physiques, aqua-bike, sauna, hammam, luminothérapie, balnéothérapie, relaxation multi-sensorielle, traitement anti-stress, hydro-jet et massages. Les Vitalithermes vont donc laisser la place à de nouvelles formules : les

« balades thermales » qui proposeront une carte variée allant de 15 à 75 €.

Côté cure, pour offrir une meilleure qualité de soins avec des plannings plus fluides et une capacité d'accueil plus importante, les dates d'entrée en cure de rhumatologie seront imposées. Pour les curistes qui ne pourront s'adapter au calendrier, l'accès aux soins sera possible l'après midi sans aucun supplément tarifaire.

En voies respiratoires, un travail de restructuration du service impose une fermeture temporaire des cabines « club ».





## Le Collet, les Plagnes 2 : le permis d'aménager a été déposé

Parmi le schéma de développement que s'est fixé le groupe du travail conduit par Marc Rosset, Président du SIVOM du Collet, le premier objectif était le remplacement du télésiège des Plagnes en 2016, cette remontée mécanique datant de 1975.

Le permis d'aménager (équivalent au permis de construire) vient d'être déposé. Si aucun problème administratif ne vient retarder le dossier, les travaux débuteront fin août et permettront aux skieurs d'utiliser ce télésiège dès la prochaine saison hivernale.

### Travail de profilage à Pré-Rond

Cet été la piste de « l'Ecureuil » à Pré-rond a bénéficié d'un profilage afin de faciliter le damage en début de saison et permettre aux clubs de s'entraîner dans de meilleures conditions et plus tôt dans la saison.

### Nouveau : achetez tous vos services via le web

L'ensemble des services des remontées mécaniques est désormais accessible par le web et donc sans passage en caisse. Vous pouvez acheter vos forfaits, profiter des offres promotionnelles et ventes flash



via internet. Il vous suffit de détenir une des cartes habituellement utilisées comme forfait, elle sera rechargée à distance après que vous ayez indiqué son numéro et effectué le paiement.

[skipass.lecollet.com](http://skipass.lecollet.com)



## Office du tourisme

La saison estivale s'est prolongée tardivement cette année. Aidé par une météo très clémente et l'implication très active des associations locales et des Allevardins eux-mêmes, l'Office de Tourisme a pu offrir un beau programme des animations tout l'été.

Nous avons ainsi compté 50% de participants de plus sur les animations par rapport à l'été 2014 ! Parmi les nouveautés : les marchés nocturnes. Jusqu'à

45 exposants ont animé la place de la Résistance chaque mardi soir en juillet-août, pour le plaisir d'un public venu nombreux dès la première édition. Rendez-vous l'année prochaine pour des marchés nocturnes toujours plus beaux et de nouvelles festivités !

Ce bel été s'est à peine achevé, que la neige est arrivée... Après les marchés de Noël auxquels l'Office de Tourisme participe activement à Allevard, Saint-Pierre-d'Alleverd et La Ferrière, toute l'équipe au complet vous accueille à Allevard comme au Collet.

Les animations les pieds dans la neige ont débuté dès le début des vacances de Noël : au Collet d'Alleverd vous pouvez retrouver des activités pour petits et grands : spectacles, concerts, soirées cinéma, jeux de neige, slalom en nocturne... l'animateur Sébastien a concocté plein d'autres surprises ! Au mois de janvier, la grande animation « TOUKIGLISS » vous permettra de découvrir des engins de glisse très originaux : yooner, airboard, snake-gliss... Durant l'hiver, des animations seront également proposées sur le domaine du Barioz, et à la maison de la nature de La Ferrière, comme des tournois de Yukigassen : un jeu complètement dément, d'origine japonaise, qui promet de belles batailles de boules de neige... et des cadeaux !

Les grandes dates de l'hiver sont déjà inscrites sur [www.alleverd-les-bains.com](http://www.alleverd-les-bains.com) et le programme complet, semaine par semaine, sera bientôt disponible à l'Office de Tourisme et dans tous les commerces.

# Découvrez l'histoire des noms des rues d'Allevard

*Au fil des Allevardins,  
plongez-vous dans l'histoire  
des rues de notre ville.  
Vous découvrirez d'où vient leurs noms,  
quel symbole ils évoquent.*

*En France, les noms de rues (appelés aussi odonymes) datent du Moyen Âge. Les dénominations des rues sont logiques et liées à une description fonctionnelle, à un univers social, historique, géographique et naturel. Elles révèlent le lieu desservi par la voie. Ainsi sont nées des voies telles que « rue de l'Église », « place de l'Église » et « Grande Rue » qui sont aujourd'hui les trois odonymes les plus fréquents en France, talonnés par « rue du Moulin » et « place de la Mairie ».*

*C'est au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le règne d'Henri IV, que Sully, eut l'idée, d'adopter des noms qui n'ont pas de rapport direct avec le lieu d'affectation. L'attribution du nom des rues va peu à peu être considérée comme un pouvoir étatique et devenir porteur d'hommages. Ainsi des noms propres entrent dans la catégorie noms de rues et se sont les Grands du royaume qui inspirent désormais les voiries*

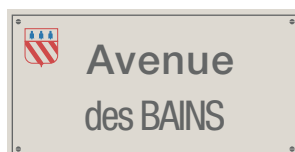
*françaises. Il faut attendre la Révolution française pour que débute la débaptisation des voies au profit des idéaux révolutionnaires « place des Droits de l'Homme ». Le nom de rue devient un moyen visuel pour le pouvoir de se montrer et de s'imposer. Sous l'empire, Napoléon impose comme noms de rues le nom de ses grandes victoires et de ses officiers morts aux combats (Place d'Austerlitz, rue Masséna). Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, on valorise des hommes célèbres, des lieux particuliers.*

*Depuis la révolution c'est le conseil municipal qui détient le rôle de définir les nouveaux odonymes de nos rues.*

*Depuis plus de 25 ans, le conseil municipal s'est donné pour conduite de baptiser les rues, ou les établissements communaux, avec des noms ayant trait à l'histoire d'Allevard comme ce fut le cas cette année pour la place Marcel Dumas, l'allée Paul Chataing ou le square Jean Béranger.*



En 1975, afin de créer un boulevard de contournement autour de notre commune, le conseil municipal décide d'établir une liaison entre le cimetière et la piscine municipale. Aucune rue de la commune ne rend hommage au courage des hommes qui se sont battus à l'occasion la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Le conseil municipal décide de donner le nom de boulevard des Anciens d'Algérie à ce nouveau tracé le 7 avril 1978.

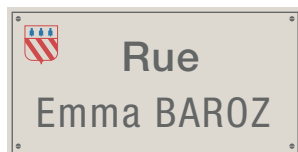


L'avenue des Bains emprunte le tracé de l'ancienne rue des bains qui donne accès à la ville par le sud. Elle débouche sur la rue Croix Blanche. Dénommée, à l'origine, rue des bains (en rapport avec la création de l'établissement thermal en 1837), elle prend le nom d'avenue des Bains par décision du conseil municipal qui entérine ainsi son aspect urbain et le développement des thermes d'Allevard. Le changement de dénomination de rue en « avenue »

marque l'importance du thermalisme dans la vie de la commune.

A l'origine, pour accéder au premier établissement thermal, on emprunte une voie plantée de châtaigniers qui n'a pas de nom. Près de l'établissement, le premier hôtel d'Allevard voit le jour : l'hôtel des Bains, il marque le début de l'urbanisation du quartier. Une rue est créée dans les années 1860 au moment de la création des hôtels des plantas. Cette rue accueille les activités économiques thermales telles que les voituriers, les porteurs ; elle va devenir une artère comprenant des hôtels et villas : la villa Boël, de Suisse et du Dauphiné et des Châtaigniers. Le quartier thermal se crée mais il reste coupé en deux par le capricieux ruisseau du Flumet sur lequel on trouve plus au sud un four à plâtre.





En France seulement 2 % des rues portent le nom d'une femme. Le conseil municipal a décidé d'honorer la mémoire de Emma Baroz, le 16 décembre 1933, sur proposition du maire Albert Salvain. Cette rue portait le nom d'Achille Barbas, originaire d'Allevard, maire de St-Egrève en 1863.

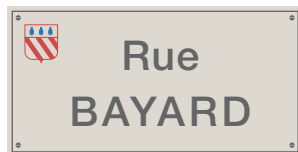
#### Qui est-elle ?

Elle est née à la Chapelle du Bard, le 17 décembre 1863, dans les locaux de l'ancienne école où son père était directeur. A quinze ans, elle intègre l'école nor-

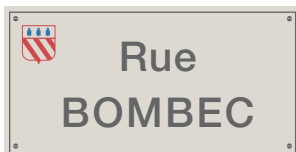
male de Grenoble qu'elle quitte, diplôme en poche, en 1882. Dès 1883, elle est nommée institutrice adjointe à St Romans (école qui était dirigée par l'une de ses sœurs). Elle obtient de 1883 à 1888 des postes provisoires pour lesquels le recteur d'académie qualifie son travail de brillant. Son travail va être maintes fois récompensé, elle reçoit une médaille d'or à l'exposition d'Avignon en 1891, une mention honorable des instituteurs en 1898, une médaille d'argent en 1900 à l'exposition de Paris, un diplôme d'honneur à l'exposition Saint Louis en 1904 et une médaille de bronze de la mutualité sociale en juin de la même année. Nommée directrice de l'école d'Allevard depuis octobre 1888, elle quittera son poste en octobre 1904 laissant une école dont les effectifs sont



passés de 45 élèves à 130. Six mois plus tard, après une terrible maladie, elle décède à l'âge de 41 ans. Elle fait alors don de tous ses biens à la commune d'Allevard.



Pierre du Terrail, seigneur de Bayard dit le chevalier « sans peur et sans reproche » est né à Pontcharra vers 1473. Afin d'honorer le valeureux chevalier, les élus de la ville décident de donner son nom à une rue du quartier de grange Neuve sur les hauteurs de la ville.

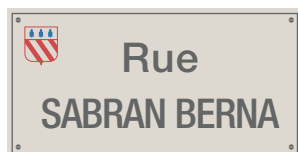


La rue Bombec tire son nom de l'argot médiéval « bombec », c'est à dire avoir bonne bouche. En général on associait le mot bombec au bourreau qui tirait les aveux des accusés. Nous ne savons pas si à Allevard un bourreau a habité rue Bombec par contre un lavoir y est implanté autour duquel les femmes du quartier avaient, dit-on, bon bec.

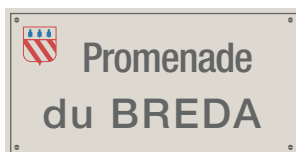


Séraphin Bouffier a été maire de la commune du 22 août 1854 au 3 juillet 1867. Suite à son décès le nouveau maire Jean Benoit Emery propose, le 12 février 1872, au conseil municipal de débaptiser la rue des fours, et de donner le nom de Séraphin Bouffier à cette rue. C'est sous son mandat que la rue a été créée afin de permettre de relier la nouvelle place d'Allevard, qui date de 1866, à la rue des fossés.

Le nom « rue des fours » provient du four banal qui était situé dans une habitation à la place de cette rue. Le seigneur au nom du droit de ban, percevait une redevance, mais il devait en contre-partie entretenir le four et le chemin qui y conduisait.



Sabran Berna est un industriel établi à Saint Rambert, près de Lyon, qui venait prendre les eaux à Allevard. Il possédait une importante usine de tissus de plus de cent métiers et il a reçu pour la qualité de ses créations une médaille d'or en 1837. Fréquentant avec assiduité l'église d'Allevard, il est le premier à interpellier les habitants sur la vétusté du bâtiment et il lance une souscription afin de mener à bien le projet de la nouvelle église Saint- Marcel. Après la création de l'église, le conseil municipal baptise la nouvelle rue qui la longe : Sabran Berna.



Cette rue longe le Bréda c'est donc en toute logique que le conseil municipal l'a nommée « rue de la promenade du Bréda ». La fonction première de ce type de voie consiste à favoriser la promenade, dans le but de se détendre, de prendre l'air, d'admirer la nature, ici Le Bréda.

*La suite  
dans le prochain  
Allevardin...*

## Sylvain Plasse Nouveau principal du collège



Après le départ de Monique Jamier en juin, c'est désormais Sylvain Plasse qui est aux commandes du collège Flavius Vausse. Il était précédemment principal remplaçant au collège « Côte Rousse » à Chambéry.

Il retrouve à Allevard un collège de 489 élèves. Ses premières impressions « un bel établissement très bien équipé, notamment en formation numérique. Des enseignants et un personnel très investis ». Avec un taux de réussite au Brevet de 92,5 %, qui se veut au-dessus de la moyenne académique, le principal tient néanmoins à souligner l'importance qu'il attache à favoriser la réussite pour tous notamment à travers un accompagnement individualisé.

## Pierre MASSIT à la direction de l'école élémentaire



Depuis la rentrée de septembre, Pierre Massit, professeur des écoles, assure la direction de l'école Pierre Rambaud qui compte cette année 240 élèves, répartis dans 10 classes, et 12 enseignants. Nouvellement arrivé, il nous a confié avoir trouvé à l'école d'Allevard une équipe d'enseignants dynamiques et à l'écoute des enfants, comme des parents. Cette année, dans le cadre d'un projet de circonscription, il s'attelle notamment à mettre en place un blog propre à l'école qui sera utilisé aussi bien pour le fonctionnement administratif, que par les classes qui se verront attribuer un portail spécifique. Parmi les valeurs qu'ils souhaitent faire passer « le respect de l'institution et des personnes » et « le maintien des relations de confiance envers l'école ».

## Les CE2 reçoivent un dictionnaire

Courant octobre Philippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard et Marie-France Montmayeur, adjointe au maire en charge des écoles, se sont rendus dans les écoles afin d'offrir, au nom du conseil municipal, un dictionnaire aux élèves de CE2.

59 enfants ont ainsi reçu l'ouvrage que le maire avait pris soin, au préalable, de dédicacer à chacun. Avant de proposer aux enfants un petit exercice d'utilisation du dictionnaire, Philippe Langenieux-Villard insistait auprès des élèves sur l'importance du sens des mots.

## Les maternelles s'initient au vélo

A l'initiative de l'équipe éducative de l'école maternelle, les 53 enfants des classes de grande section ont bénéficié d'un cycle d'apprentissage pour savoir faire du vélo, avec l'intervention de Claude Colnaghi, professionnel.

Un résultat plus que satisfaisant, la plupart des enfants savent aujourd'hui pédaler sans roulettes et c'est avec un grand plaisir qu'ils ont suivi l'initiation. Après les vacances de printemps, ce sera au tour des élèves de moyenne et petite section de monter en selle.

## Le sou de école toujours mobilisé pour les enfants

Le sou des écoles publiques a remis, début novembre, un chèque de 3 360 € à l'école primaire et 1 848 € à l'école maternelle, soit un total de 5 208 €, qui représente une dotation de 14 € par enfant. Une augmentation de 2 € par enfant par rapport à l'an dernier. Une somme réunie grâce au travail des bénévoles au sein de cette association, qui invite chacun à venir participer, ou encore mieux, à venir les aider lors des nombreuses manifestations qu'ils organisent ou auxquelles ils participent : marché de Noël, soirée dansante (2/04), défilé du carnaval (mars 2016) et la kermesse des écoles (17/06). D'autres actions plus discrètes ponctuent le reste de l'année. Des moments à passer en famille ou avec des amis qui permettent de contribuer au financement de diverses activités des enfants au sein des écoles.





## Construction du Gymnase du Collège

La construction des équipements sportifs du collège Flavius Vaussevat comprenant un plateau sportif et un gymnase est en cours de réalisation par le Département à l'emplacement de l'ancien stade. La structure béton des vestiaires et entrée du gymnase vient de se terminer, le montage de la structure bois de la petite salle, l'étanchéité de la toiture, la mise en place des menuiseries extérieures devraient s'achever mi-janvier, l'élévation de la grande salle vient de commencer et sera réalisée début mars.

La phase hors d'eau et hors d'air de l'ensemble du bâtiment sera effective, sauf intempéries, fin mars.



## Le lycée du Bréda a pris place dans l'ancien collège

En 2010 le collège Flavius Vaussevat, devenu trop exigü, avait déménagé dans des locaux neufs construits par le Département. La commune propriétaire des bâtiments se retrouvait donc avec cette surface vacante. En 2013 le conseil d'administration du CREEFi votait l'achat et la réhabilitation du lieu afin d'y installer le lycée professionnel privé « Le Bréda » qui, compte tenu de ses effectifs croissants, était trop à l'étroit dans le bâtiment situé à « L'Épinette ».

Les travaux avaient débuté fin 2014 pour une durée d'un an.

Le 2 octobre dernier le nouvel établissement accueillait de nombreux élus, des enseignants, des directeurs d'établissements scolaires, des représentants des parents

d'élèves, des élèves, ainsi que bien entendu, le président du CREEFi, Jean Marc Grenier, son directeur, Alain Flory, et François Demarquoy, directeur du lycée, pour inaugurer les lieux. Le maire d'Alleverd coupait le ruban avant une visite des locaux qui fut suivie des discours des personnalités.

### Un projet considérable

600 000 € pour l'achat des bâtiments et 2,5 millions d'euros de travaux rendus possibles grâce à la vente de l'ancien lycée à la Communauté de Communes pour 700 000 € et à la subvention du Conseil Régional de 809 000 €, le reste étant financé par des prêts bancaires.

Après les vacances d'automne, les 170 élèves ont fait leur rentrée dans un

bâtiment entièrement rénové, plus grand et en plein centre d'Alleverd.

L'ancien lycée, à La Ratz, est désormais propriété de la Communauté de Communes, qui envisage d'y accueillir des activités économiques, administratives et culturelles.



## Loïc Jacquemoud, éducateur de rue à Alleverd



La Communauté de Communes a passé une convention avec l'APASE (Association pour la Promotion de l'Action Socio-Educative sur l'agglomération grenobloise) dans le cadre de sa politique jeunesse et de prévention. Depuis mi-octobre, Alleverd bénéficie ainsi de l'intervention de Loïc Jacquemoud, éducateur de rue, qui est aussi présent sur les communes de recrutement du collège, ainsi que Goncelin.

Il a pour mission de tisser un lien avec les jeunes de 11 à 25 ans dans une relation de confiance, afin de leur proposer une aide et un accompagnement dans des domaines très variés (professionnel, accès au droit commun, la santé, les relations familiales, le bien-être...) dans l'esprit de

toujours co-construire sans se substituer. Il est d'une grande adaptabilité, aussi bien ouvert à un accompagnement ponctuel que dans le temps, à un projet individuel qu'à une action collective pour laquelle les jeunes souhaiteraient se mobiliser (culturelle, citoyenne, solidaire...). Bien entendu, les échanges en individuel sont de l'ordre de la confidentialité. Il a d'ores et déjà rencontré une partie de l'équipe éducative et sociale du collège, ainsi que du lycée « Le Bréda », et est en lien avec le pôle jeunesse de la commune.

**N'hésitez pas à la contacter.**

**Tél. : 07 84 16 14 89**

**Loic.jacquemoud@apase38.fr**

## Championnat régional de gymnastique aérobic : les 5 et 6 mars à La Pléiade

L'ACTPA, qui compte plus de 200 adhérents, a eu le plaisir de voir sa candidature retenue par la Fédération Française de gymnastique pour l'organisation du championnat régional les 5 et 6 mars à Allevard. Une grande première pour ce club et une superbe opportunité pour les gymnastes de pouvoir se produire à Allevard. L'ACTPA, au fil des années et de ses résultats, s'est fait une place de choix dans cette discipline. Ce championnat est un vrai coup d'éclairage sur cette association et sur la ville d'Allevard. Seront accueillis les clubs de Chambéry, Aix-les-Bains, Lyon, Roanne, Clermont-Ferrand...qui viendront tenter de décrocher les titres de champions régionaux dans différentes catégories et des qualifications pour participer aux 1/2 finales des championnats de France qui se tiendront en avril 2016 à Gap.

L'ACTPA vous invite à venir découvrir les gymnastes et à les encourager. Ce championnat est ouvert aux spectateurs. Le club continue à chercher des bénévoles prêts à s'investir dans l'organisation de ce



Cjp Photography

Championnat régionale Aerobic Chambéry 14/02/2015

beau projet. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à les contacter. Les sponsors locaux qui souhaiteraient les soutenir pour la réalisation de ce championnat sont les bienvenus.

**Plus d'infos :**  
06 64 05 44 65  
actpa38@yahoo.fr  
actpa.clubeo.com



## Forum et réunion des associations : un moment fort de la rentrée

Le premier samedi de septembre tout le tissu associatif de notre commune et des communes voisines s'étaient donné rendez-vous à la Pléiade pour proposer au public des activités sportives, culturelles, artistiques, caritatives,... Avec plus de 100 associations, les propositions ne manquaient pas. Fin septembre, Martine Kohly, adjointe

au maire en charge du Sport, Cécile Laforêt, Conseillère municipale déléguée à la culture, ainsi que Christophe Le Boudec, Directeur de l'office du Tourisme, avaient donné rendez-vous aux responsables des associations afin d'établir le programme des manifestations de l'année, notamment à La Pléiade, toujours très sollicitée par le monde associatif.



## Belle initiative de « Montouvrard et ses croés »

Un mur en pierres de soutènement d'une rue de Montouvrard avait commencé à s'effondrer. En accord avec la municipalité, qui a versé une subvention exceptionnelle couvrant l'achat des fournitures, les membres de l'association

« Montouvrard et ses croés », présidée par Jacques Tavel-Besson, se sont chargés d'effectuer les travaux. Une belle initiative au service de tous, pour la préservation et l'embellissement du hameau.



## Les livres vagabonds s'installent à Alleverd



Depuis septembre, place de la Résistance, square Ménaggio et à La Pléiade (extérieur, côté écoles) ont été installées des boîtes jaunes. Elles abritent les Livres Vagabonds.

**Prendre, donner, échanger des livres, tels sont les principes de ces petites bibliothèques.** Une initiative municipale qui souhaite promouvoir la lecture dans une notion de partage.

Chacun peut déposer ou prendre des livres en toute liberté, ils sont nomades. A l'issue de la lecture, ils peuvent être remis dans une boîte, partagés avec des

amis ou conservés si c'est un coup de cœur littéraire.

Les lecteurs peuvent laisser une trace, en mentionnant sur la première page leur nom, leur ville et la date à laquelle ils ont déposé un livre. Les boîtes accueillent les ouvrages de vos bibliothèques que vous souhaiteriez faire voyager.

Face au succès de cette initiative suggérée par un conseil de quartier, la municipalité a décidé d'installer prochainement cinq boîtes supplémentaires dans les points suivants : Maison des Forges, les thermes, Le Collet, Montouvard et Le Glapigneux.

## Festival « Les Voix d'Alleverd » La chanson au plus haut niveau



A l'initiative de l'association de préfiguration du projet d'une cité de la voix et de la chanson française en Grésivaudan, présidée par Aline Haberer, le premier festival « Les Voix d'Alleverd » s'est tenu à La Pléiade cet été. Deux temps forts et de prestige puisque c'est Serge Hureau, directeur du Hall de la Chanson (centre national du patrimoine de la chanson) et Olivier Hussenet, artiste permanent de cette structure, accompagnés de Grégoire Le Touvet, excellent pianiste et arrangeur, qui en étaient les protagonistes.

D'abord un spectacle musical où une douzaine d'élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris sont venus explorer à leur manière un vaste répertoire de chansons, puis, une master-class sur le thème « chanter Piaf » où toute personne pouvait candidater pour travailler une chanson sous les conseils très attentifs de Serge Hureau et Olivier Hussenet, accompagnés de leur pianiste.

Un très beau moment dans le monde de la chanson à ne pas manquer lors de la prochaine édition.

## A Claire Voix : cours et bienfaits du Chant



Depuis quelques mois, Claire Sacchi, professionnelle de la voix et ancien professeur de chant à l'école municipale de musique, a concrétisé son projet d'atelier de travail sur la voix. Au programme cours individuels et ateliers de chant proposés pour tous les âges. Vous pourrez aussi bien travailler votre technique vocale en individuel ou à plusieurs, que choisir des rendez-vous ponctuels ou réguliers. Claire souhaite s'adapter aux envies et objectifs de chacun. Elle propose également un travail plus « thérapeutique » et personnel en utilisant le chant pour un travail sur soi, ou encore, travailler sa voix pour une prise de parole en public.

**Une question, des envies ? 06 10 74 70 62**

## MIX'ALTITUDE, votre nouvelle webradio est alleverdine

Voilà un an que Mix'Altitude a vu le jour. C'est à Alleverd, aux mains de deux passionnés de musique et de radiophonie, que cette radio web émet tous les jours avec au programme une majeure partie de musique. Les initiateurs espèrent conquérir le public afin de permettre la pérennité et le développement de leur projet.

Afin de les soutenir et pour le plaisir d'instants musicaux, n'hésitez pas à vous brancher sur le net et à consulter leur mur Facebook où toutes vos suggestions musicales sont les bienvenues.

**[www.mixaltitude.com](http://www.mixaltitude.com)**

# Saison culturelle, profitez encore de 4 spectacles !

Information et réservation / Office du Tourisme 04 76 45 10 11 / La Pléiade Du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h 04 76 45 58 51 / 06 59 23 73 77



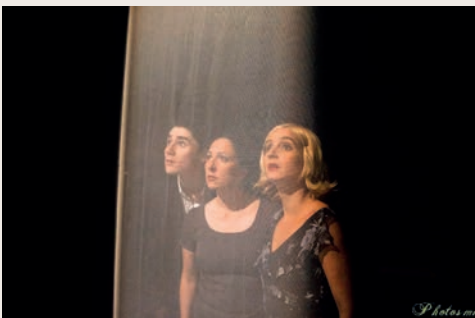
Vendredi 22 janvier 20 h 30

**THE LOVE BEATLES**

The Love Beatles est né de la rencontre de quatre musiciens professionnels, passionnés par la musique des Beatles. Décidés à perpétuer cette musique fabuleuse aux succès intemporels, ils acquièrent dans un souci d'authenticité, les costumes légendaires et le même matériel que leurs idoles. Le résultat est tout simplement saisissant et fera frissonner d'aise les plus fins connaisseurs. Pendant presque deux heures, le public se retrouve littéralement transporté à Londres, dans les studios Abbey Road, en compagnie de John, Paul, George et Ringo.

12 € / 15 €

[thelovebeatles.com](http://thelovebeatles.com)



Vendredi 12 février

14 h 30 (scolaire) – 20 h 30 (public)

**HUIT CLOS**

*d'après Jean-Paul Sartre - Compagnie Entre en scène*

Garcin, Inès et Estelle sont accompagnés par un étrange garçon dans une même pièce, les uns après les autres. Ils ne savent pas pourquoi ils se retrouvent réunis là. Que vont-ils découvrir sur les autres mais surtout sur eux-mêmes ? Le décor est sobre laissant toute la place aux comédiens : un cercle translucide et enfermant car il n'y aura pas d'échappatoire... Huit clos raconte la difficulté de vivre ensemble, le désir, la culpabilité.

12 € / 15 € (8 € scolaires)

[sites.google.com/site/coursdetheatresere](https://sites.google.com/site/coursdetheatresere)

## La saison culturelle en chiffres : octobre, novembre, décembre, un public aux rendez-vous

**Goldman Ensemble**  
231 spectateurs



**Confessions d'une garce de la prairie**  
173 spectateurs



**Yvan le Bollo'ch et ma guitare**  
600 spectateurs

(organisation Allevard en Scène)



Vendredi 11 mars – 20 h 30

**A L'ARRIERE DES TRANCHÉES**

*Compagnie Le Bouffalou*

La pièce est labellisée par la Mission centenaire pour évoquer de manière innovante les années 14-18. Evelyne Poiraud, comédienne et metteur en scène, est l'une des 100 femmes mises à l'honneur durant la journée internationale des droits des femmes 2015, à l'Élysée. L'histoire aborde les femmes durant la grande guerre. L'urgence à laquelle elles ont fait face, le courage et la force dont elles ont fait preuve, ainsi que l'instinct de survie, la capacité de secourir, l'intelligence et la puissance de l'amour, qu'elles ont mis en œuvre et qui les ont amenées à prendre des places déterminantes.

8 € / 12 €

[lebouffalou.fr](http://lebouffalou.fr)



Samedi 28 mai – 20 h 30

**LA PAPA CALIENTE**

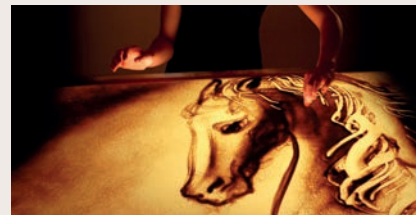
La musique en commun, ajoutez à cela une passion pour la Salsa, et la sauce prend ! Ainsi naquit à Grenoble La Papa Caliente avec ses 11 musiciens, grâce à une sérieuse section rythmique, un pianiste acharné, une chaleureuse section de cuivristes, un duo de chanteuses aussi charismatiques qu'inépuisables et un ingénieur du son perfectionniste, La Papa Caliente propose un répertoire authentique et dansant qui vous permettra de goûter aux saveurs épicées et suaves de l'Amérique Latine.

8 €

[lapapacaliente.fr](http://lapapacaliente.fr)



**Rêves dans le sable**  
233 spectateurs



**Voyages et Le Voyages de Paquita**  
678 spectateurs

(séances scolaires spécial Noël)





# Exposition « Le chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national »

3 509 visiteurs à Allevard



Au terme de cinq mois et demi d'exposition, « le chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national », le musée d'Allevard dresse un bilan positif avec 3 509 visiteurs. Une exposition née d'une étroite collaboration entre le musée d'Allevard, les Amis de Bayard, des scientifiques et la Communauté de Communes du Grésivaudan qui a financé le projet.

Présentée au musée du 16 mai au 16 octobre 2015, elle a été conçue pour faire connaître la richesse du patrimoine autour du Chevalier – héros national –, personnage qui reste souvent ignoré des plus jeunes.

Cette exposition réunissait des portraits du chevalier, son casque et des armes, pour la première fois réunis dans un même lieu. La qualité des conférences et des rencontres avec les spécialistes sur le che-

valier, sa présentation ont permis d'avoir des retombées en presse, notamment une belle émission sur France Inter dans « La marche de l'histoire ».

13 285 visiteurs dans le Grésivaudan

Cette année de commémoration du chevalier Bayard en Grésivaudan s'est achevée le 18 octobre avec un bilan de 13 285 personnes ayant assisté aux festivités organisées dans toute la vallée.

Les journées du patrimoine

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre, le musée d'Allevard avait organisé des animations durant tout le week-end. Une belle réussite, 555 personnes ont participé à la manifestation organisée dans notre ville.

A l'extérieur du musée, le public a pu prendre part à des ateliers de fabrications d'arcs, d'astrologie, de découverte des épices médiévales, à des dégustations ainsi qu'à des démonstrations de tir à l'arc, proposés par le troupe d'archers « Brame Farine ». La troupe Excalibur a elle animé des combats à l'épée.

Au programme également des visites commentées du musée pour les adultes et pour les enfants.



## Bienvenue sur le chemin du Fer

Découvrez le chemin du fer du pays d'Allevard grâce à l'installation d'une carte et d'un totem devant le musée. Une réalisation rendue possible grâce aux membres du réseau « Les Chemins du Fer et de l'Eau en Belledonne » avec le concours financier de l'Espace Belledonne, la Communauté de Communes, les « Amis du Musée » et l'aide technique de la ville d'Allevard. Au printemps, avait déjà été installées dans le musée des bornes interactives qui permettent aux visiteurs d'accéder à des informations sur le chemin du fer.





## Spectacles de Noël pour les scolaires

Les 7 et 8 décembre les élèves des classes des écoles publiques, primaire et de maternelle, ont assisté aux spectacles « Voyages » et « Le Voyages de Paquita », selon leurs âges. Des représentations offertes par la municipalité aux enfants des écoles publiques d'Allevard pour Noël. Etaient également présents des élèves de l'école privée St-Hugues d'Allevard, de La Ferrière et de St-Pierre-d'Allevard.

Au total, 678 élèves ont profité de ces spectacles à La Pléiade.



## Marché de Noël

Plus de 80 commerçants et artisans ont pris place à La Pléiade, le dimanche 13 novembre, pour le traditionnel marché de Noël. Une journée ponctuée d'animations avec notamment les passages de trois « Dam'oizelles » échassières, le spectacle de magie dans l'atelier et, bien entendu, la présence du père Noël.

Côté visiteurs, c'est un succès, des centaines de personnes ont arpenté les allées et profité des animations. Une organisation très réussie que l'on doit à l'Union commerciale (UCAPA).



## Virades de l'espoir : la mobilisation tient bon à Allevard

Depuis de nombreuses années, Allevard se mobilise pour participer aux Virades de l'espoir. Les bénévoles avaient encore une fois répondu présents au président de l'association, Joseph Mangione, pour l'organisation autour du lac du la Mirande de différentes animations afin de récolter des fonds intégralement reversés à la recherche sur la mucoviscidose.

Béatrice Dequidt, Cécile Laforêt et Virginie Lagarde représentaient la commune. 4 000 € ont ainsi pu être récoltés.







## Conseil municipal décentralisé au David

L'ensemble du conseil municipal était accueilli le 22 juillet au Camping Clair Matin au David, dans le cadre des conseils municipaux décentralisés. Avant la séance, les riverains avaient été invités à partager un repas avec les élus.



## Aline Haberer médaillée de la ville

Philippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard, a remis la médaille de la ville à Aline Haberer. Elue régionale et conseillère municipale pendant plusieurs mandats, elle a œuvré, et œuvre toujours, pour des actions culturelles comme son engagement pour le projet du centre de la voix à Allevard. Son combat est aussi de défendre la cause des femmes en politique et améliorer l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein. Les Co-présidentes de l'AFEI (Association des Femmes Elues de l'Isère), Brigitte Périllie et Nathalie Béranger, ainsi que plusieurs femmes élues avaient tenu à partager ce moment.



## Ramassage des encombrants

La commune a organisé à destination de ses habitants un ramassage des objets encombrants les 20 et 21 octobre.

50 m<sup>3</sup> ont été ramassés au domicile des personnes qui s'étaient inscrites au préalable, suite à la communication faite par la Mairie.





## 1 300 visiteurs lors du 11<sup>e</sup> salon Allev'art

Allev'art en Belledonne a ouvert ses portes du 7 au 11 octobre dans la galerie Niepce de l'établissement thermal. 5 jours pour apprécier une proposition artistique variée à travers les 40 artistes présents.

Un salon qui s'est fait une place de choix parmi les manifestations culturelles de notre région grâce à l'investissement infaillible de Christiane Narp, Présidente de l'association « Allev'art en Belledonne » et de son équipe. 1 300 visiteurs en est un beau témoignage.



## Cérémonie du 11 novembre

Nombreux habitants se sont déplacés pour assister à la commémoration du 11 novembre. Après le défilé composé de l'Harmonie d'Allevard, des anciens combattants, des pompiers, de la gendarmerie, des élus et de la population, tous se sont retrouvés au monument aux morts. La cérémonie était précédée de la remise de médaille de la reconnaissance de la nation avec agrafe « Algérie » par Bernard Moncenis, Président de la Fnaca, à Maurice Viano. Lors de son allocution le maire a rappelé le courage des hommes qui se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité.

A 17 h en l'église St-Marcel, les Cœurs du Grésivaudan donnaient un concert de musique en hommage aux soldats morts pour la France.



## Rassemblement de chasseurs alpins

L'amicale des Diabes bleus, présidée par Gilbert Moncenis, et le comité de Jumelage, présidé par Nicole Cohard, ont conjointement organisé fin septembre la commémoration du 170<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sidi-Brahim. Avaient été conviés l'amicale nationale du 22<sup>e</sup> BCA de Nice, plusieurs amicales régionales, le groupe des Alpini de la région de Ménaggio (ville jumelée avec Allevard) accompagnés par le Chœur du groupe des Alpini de Canzo ainsi que les élus du conseil municipal.

Après un accueil chaleureux, tous se sont retrouvés à l'église St-Marcel pour un beau concert du Chœur du groupe des Alpini de Canzo avant de rejoindre le cortège en direction du monument aux morts pour la cérémonie commémorative officielle.



## Téléthon : une participation infaillible

Depuis de nombreuses années, Allevard et St-Pierre-d'Allevard se mobilisent ensemble pour participer au Téléthon, en organisant les manifestations une année sur deux dans leur commune respective. L'édition 2015 s'est déroulée à St-Pierre d'Allevard sous la responsabilité de Dominique Jacquemet, adjointe au maire, associée à Virginie Lagarde, conseillère municipale déléguée à Allevard. De nombreuses associations ont apporté leur contribution (l'harmonie, Manon dans son monde, le comité de Jumelage, hop & Dance, les Chapladiots, l'Actpa, le karaté, Les Diablotines...). Au total, 3 594,12 € ont été récoltés et reversés en intégralité à l'AFM, association engagée dans la recherche et l'aide aux malades atteints de pathologies neuromusculaires.



## La Castagnata

Une fois de plus l'équipe du Comité de Jumelage, présidé par Nicole Cohard, était mobilisée en ce mois de novembre pour offrir à la population la traditionnelle « Castagnata ». Les châtaignes grillées étaient parfaitement en accord avec cette journée hivernale où la

neige n'a découragé ni les organisateurs, ni les participants aux animations, ni le public. Les élèves du collège Flavius Vausenat et leur professeur d'italien, présents pour récolter des fonds en vue d'un voyage scolaire, n'ont pas hésité à braver les gros flocons pour offrir des chants dans un répertoire, bien entendu, en italien !





## « Allevard Rétro Automobile » : une passion partagée

Les voitures anciennes ont toujours un grand succès. Fin août, les membres de l'association « Allevard Rétro Automobile », présidée par Michel Champiot, ont partagé leur passion des vieilles automobiles avec le public lors d'une manifestation au parc des Thermes. Au rendez-vous de très belles pièces : Alpine Renault 1 600, Chevrolet Impala de 1959, 403 cabriolet, des Citroën datant de 1924, ou encore des 4 CV ou 2 CV... Plusieurs animations ponctuaient cette journée devenue un rendez-vous estival.



## La retraite aux flambeaux est de retour

Voilà de nombreuses années qu'Allevard n'avait pas vécu de retraite aux flambeaux. Cet été, le 13 juillet, comme le veut la tradition, les lampions étaient de sortie dans les rues d'Allevard. C'est grâce à l'harmonie d'Allevard, qui a réhabilité cette manifestation, que petits et grands ont participé à ce moment festif qui s'est terminé, place de la Résistance, par un concert du groupe de Christian Caroll et Jean Willerval.



## Salon du livre

Dédicaces, animations, causeries, diaporamas, lecture, théâtre, reportages... ont ponctué le salon du livre qui a eu lieu à La Pléiade fin août. 30 auteurs avaient répondu présents à l'appel d'Annick Santoro qui depuis plusieurs années se démène pour offrir cette manifestation culturelle à notre ville.

## L'essentiel des séances

15 juin 2015

### INTERCOMMUNALITE

#### Transfert du relais assistante maternelle

Emmanuelle GUILLEMIN, conseillère Municipale déléguée à la petite enfance, rappelle que la commune a créé en septembre 2002 un relais assistantes maternelles en partenariat avec les communes de St-Pierre-d'Allevard, de la Chapelle-du-Bard et de Morêt-de-Mailles. 82 assistantes maternelles utilisent ce service. La Communauté de Communes suggère que ce service soit communautarisé car le RAM d'Allevard est la dernière structure de ce type du Pays du Grésivaudan à ne pas l'être. Si ce transfert se réalise, le Communauté de Communes renforcera la structure en augmentant le temps de travail du poste de direction, en créant une permanence à Allevard du lieu d'Accueil Enfant/Parents. Le conseil municipal accepte ce transfert sous deux réserves d'obtenir l'avis favorable des communes de Saint-Pierre-d'Allevard, de La Chapelle-du-Bard et de Morêt de Mailles qui participent au financement, que le montant des charges transférées soit calculé sur la base du compte administratif de la commune d'Allevard.

*Vote : unanimité.*

### AFFAIRES FINANCIERES

#### SIVOM du pays d'alleverd

Patricia HERNANDEZ, conseillère municipale, rappelle que le Préfet, dans un arrêté du 31/12/2014 a décidé de dissoudre le SIVOM du Pays d'Allevard et de transférer la compétence exercée par cette structure intercommunale « activités périscolaires des collèges » à la Communauté de Communes à compter du 01/01/2015. Le Conseil Syndical a pris acte de cette dissolution et a précisé qu'à compter du 01/01/15, l'ensemble de l'actif et du passif a été transféré à la Communauté de Communes. Le compte administratif du SIVOM a dégagé un excédent de clôture de 16 102,03 € et il a été procédé au reversement de ce solde aux communes membres du SIVOM du Pays d'Allevard,

*Vote : unanimité.*

#### Accueil de loisirs : tarifs 2015/2016

Le conseil municipal précise, qu'afin d'être en conformité avec la convention qui lie la commune et la CAF, il est indispensable que les tarifs soient fixés en fonction du quotient familial. Il fixe les tarifs de l'accueil de loisirs à compter du 01/06/15 :

Accueil de loisirs à la journée ou demi-journée  
Sans repas Tarifs horaire

QF < 500 0,90 € / QF de 501 à 999 1,10 € / QF de 1000 à 1499 1,20 € / QF de 1500 à 1999 1,30 € / QF > 2000 et extérieur 1,40 €.

Avec repas

QF < 500 1,20 € / QF de 501 à 999 1,50 € / QF de 1000 à 1499 1,70 € / QF de 1500 à 1999 1,90 € / QF > 2000 et extérieur 2,05 €

Accueil de loisirs, forfait 4 jours avec repas

Tranche 1 QF de 0 à 500 35,00 € / Tranche 2 QF de 501 à 1000 40,00 € / Tranche 3 QF de 1001 à 1500 45,00 € / Tranche 4 QF de 1501 à 2000 50,00 € / Tranche 5 QF > 2000 55,00 €

*Vote : unanimité.*

#### Restaurant scolaire : tarifs 2015/2016

Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire chargée des écoles, rappelle que conformément à l'engagement de l'équipe municipale les tarifs des services essentiels ne doivent pas augmenter davantage que le coût de la vie. Elle propose que les tarifs 2015 restent identiques aux tarifs 2014. Le conseil municipal adopte les tarifs applicables à compter du 01/09/15.

*Vote : 20 voix pour.*

*5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

#### Garderie périscolaire : tarifs 2015/2016

Le conseil municipal adopte les tarifs applicables à compter du 01.06.15.

Tranche 1 (QF de 0 à 500) la 1/2 heure 1,10 €  
Tranche 2 (QF de 501 à 1000) la 1/2 heure 1,20 €  
Tranche 3 (QF de 1001 à 1500) la 1/2 heure 1,30 €  
Tranche 4 (QF de 1501 à 2000) la 1/2 heure 1,40 €  
Tranche 5 (QF > 2000) la 1/2 heure 1,50 €

Participation forfaitaire pour le goûter du soir obligatoire 0,15 €

*Vote : unanimité.*

#### Etude surveillée : tarifs 2015/2016

Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire chargée des écoles, rappelle que conformément à l'engagement de l'équipe municipale les tarifs des services essentiels ne doivent pas augmenter davantage que le coût de la vie. Elle précise que l'étude surveillée est une lutte contre l'échec scolaire en permettant aux élèves en difficulté de travailler leurs leçons auprès d'un personnel qualifié. Le conseil municipal adopte les tarifs applicables à compter du 01.09.15. Tarif normal 4,08 € / Tarif Famille nombreuse 2,90 €

*Vote : 20 voix pour*

*5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

#### Ecole municipale des sports

Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports précise l'importance de l'école municipale des sports qui permet aux enfants de découvrir des pratiques sportives diversifiées.

L'adjointe au maire ajoute qu'historiquement les dotations de l'Etat vers les communes étaient notamment destinées à compenser leurs charges en matière d'éducation (construction, entretien, personnel d'accompagnement des écoles maternelles et primaires). Elle rappelle que malgré la baisse considérable des dotations de l'Etat en 2014, 2015 et 2016, la commune souhaite poursuivre son investissement dans l'école municipale des sports et dans l'enseignement de l'EPS dans le

temps scolaire. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de l'école municipale des sports et fixe les tarifs de l'école municipale des sports à compter du 01.09.15 : 41 € le trimestre (1 heure) / 56 € le trimestre – 2 heures.

*Vote : unanimité.*

#### Animations jeunes 2015 : séjour au centre loisirs du lautaret

Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire indique que les séjours avec nuitées sont très appréciés des familles. Les familles apprécient aussi et reconnaissent les efforts que fait la municipalité pour proposer des tarifs accessibles à tous. Le nombre de places disponibles pour le séjour au Centre de loisirs du Lautaret au bord du lac de Serre-Ponçon, réservé aux 10-17 ans, est de 30.

*Vote : unanimité.*

#### Société Dauphinoise pour l'Habitat Garantie de prêt : Réhabilitation de 12 logements à pré-St-Jean 2

Sur proposition de Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, vu la décision de la Société Dauphinoise pour l'Habitat de procéder à la réhabilitation thermique de l'ensemble immobilier, Pré Saint Jean 2 composé de 12 logements le conseil municipal décide :

Article 1 : La Commune accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 246 420 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes : la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

*Vote : unanimité.*

### URBANISME – FONCIER

#### Commerces éphémères

Martine KOHLY, adjointe au maire propose au conseil municipal d'accueillir en centre-ville, pour la 3<sup>e</sup> année, des commerces éphémères en vue de dynamiser le centre-ville et stimuler l'activité commerciale. Deux propriétaires de commerces vacants ont accepté de louer leurs locaux à des personnes intéressées pour y développer une activité artistique ou économique. Un bail précaire sera signé avec ces deux propriétaires du 01/06 au 30/09 2015. Les loyers mensuels sont les suivants : local de Maryse BATTARD : loyer mensuel de 300 € / Local de Marcel SACCO : loyer mensuel de 400 €.

*Vote : unanimité.*



## TRAVAUX

### Aire de covoiturage: demande de subventions

Patrick MOLLARD, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, indique que le conseil municipal a décidé de créer à compter du 01/09/15 une aire de covoiturage de 10 places, bd. des Anciens d'Algérie face à la piscine côté Bréda. Il propose de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental. Il précise qu'une 2<sup>e</sup> aire de co-voiturage sera proposée avant la fin d'année.

*Vote : unanimité.*

### Aménagement des abords du futur lycée le Bréda : demande de subventions

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Alleverd, indique que le nouveau lycée ouvrira ses portes à l'automne dans le bâtiment abritant l'ancien collège Flavius Vaussehat situé bd. Jules Ferry. Dans le cadre des aménagements de sécurité nécessaires pour l'accueil des élèves, la commune doit modifier les trottoirs et abords de l'entrée du futur lycée le long du bd. Jules Ferry. Vu le montant des travaux à réaliser qui s'élève à 12 618,36 € HT, le maire propose de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental.

*Vote : unanimité.*

## CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

### Programmation des spectacles : saison 2015/2016

Sur proposition de Cécile LAFORET, conseillère municipale déléguée à la culture, le conseil municipal adopte le programme des spectacles et les tarifs à Pléiade pour la saison 2015/2016.

*Vote : unanimité.*

### Ecole municipale de musique : tarifs

Sur proposition de Cécile LAFORET, conseillère municipale déléguée à la culture, le conseil municipal rappelle que la délibération 11/05/15 a fixé les tarifs 2015/2016 de l'école de musique. Il précise que le tarif applicable au cours de violon sera identique au tarif concernant le cours de piano.

*Vote : 20 voix pour.*

*5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Carolin PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

### Dénomination du musée

Le conseil municipal décide que le Musée d'Alleverd sera dénommé « la Galerie ».

*Vote : 20 voix pour.*

*5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

## DIVERS

### Motion de soutien au maintien des services publics

La fermeture de la perception de Goncelin inquiète fortement la population qui est consciente de la poursuite de l'érosion des services publics dont la

présence est la garantie du traitement équitable des populations en milieu rural. En effet, la suppression de ces services publics aura pour conséquence d'éloigner les citoyens d'un service de proximité utile à leurs démarches : paiement d'impôts, taxes, amendes ou factures (crèche-garderie, loyers communaux, cantine, factures d'eau et d'assainissement), réclamation, modalités de paiement (sursis, nouvel échéance) alors que de plus en plus de contribuables rencontrent des difficultés financières. Cette fermeture fait partie d'une stratégie globale de diminution de la présence de service public sur nos territoires.

Cette désinvolture de l'Etat à l'égard des populations, ajoutée à la baisse des moyens versés aux communes, place de plus en plus les élus locaux en face de l'incompréhension croissante de la population sur la manière dont l'Etat organise la cohésion nationale. Le conseil municipal tient à manifester, par cette motion, son désaccord de voir s'éroder et s'éloigner de son territoire de nombreux services publics indispensables à la population.

Pour l'ensemble de ces raisons, le conseil municipal demande que la Direction Départementale des Finances de l'Isère maintienne le fonctionnement de la Trésorerie à Goncelin.

*Vote : unanimité.*

### Convention de prestation de service – service instructeur des autorisations du droit des sols

Patrick MOLLARD, maire-adjoint fait part de la décision de l'Etat de ne plus assurer l'instruction de tous les documents d'urbanisme. Cette prestation était gratuite. Aussi, dans le but d'assurer une continuité de ce service à la population, la Communauté de Communes a décidé de se substituer à ce service de l'Etat moyennant le paiement d'une prestation en fonction de la nature du document à instruire. Le coût annuel pour la commune s'élèvera à la somme de 3 600 €.

*Vote : unanimité.*

## 20 juillet 2015

### AFFAIRES FINANCIERES

### Participation financière du casino au développement de la politique culturelle de la commune

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Alleverd, indique que le Casino a décidé de participer financièrement au développement de la politique culturelle de la commune. Le montant de cette participation s'élève à 12 000 € et doit permettre de financer les spectacles organisés par la commune à la Pléiade.

*Vote : 21 voix pour.*

*4 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR).*

*2 abstentions (Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

### Taxe de séjour : modification des classements des meubles de tourisme et des tarifs

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances indique que la taxe de séjour a été instituée par la loi du 13/04/1910. Son affectation concerne toutes les dépenses destinées à favoriser et promou-

voir la fréquentation touristique de la commune. C'est une ressource perçue sur la population touristique. Elle permet aux collectivités locales de disposer de ressources supplémentaires exclusivement destinées à favoriser la fréquentation touristique.

#### 1 / Modification de classement des meublés de tourisme

La loi de finances de 2015 instaure de nouvelles modalités pour la taxe de séjour. Les meublés sont classés désormais en étoiles et plus en catégories. Les tarifs sont désormais identiques à ceux des hôtels, à étoiles équivalentes.

#### 2 / Modification des tarifs

Afin de suivre la loi de finances 2015 réévaluant les tarifs des taxes de séjours, l'adjoint au maire propose de modifier les montants à partir du 01/01/16 : hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme et autres établissements de caractéristiques équivalentes : 5 étoiles : 3 € / 4 étoiles : 2,25 € / 3 étoiles : 1,50 € / 2 étoiles : 0,90 € / hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes ainsi que toutes les chambres d'hôtes : 0,75 € / hôtels de tourisme non classés, résidences de tourisme non classées, meublés de tourisme non classés et autres établissements de caractéristiques équivalentes : 0,75 € / terrains de camping et de caravanage classés en 3 étoiles ou dans une catégorie similaire ou supérieure : 0,55 € / terrains de camping et caravanage classés en 2 étoiles ou dans une catégorie similaire ou inférieure ou tous autres établissements de caractéristiques équivalentes : 0,20 €. Le tarif s'applique par personne et par nuitée.

Les limites de tarif de chaque catégorie augmenteront automatiquement chaque année en étant revalorisées par rapport au taux prévisionnel d'évolution des prix à la consommation des ménages, hors tabac associé au projet de loi de finances de l'année. Elles seront arrondies au dixième d'euro supérieur.

#### 3 / Modification des exonérations

Selon la loi des finances 2015, sont désormais exonérés : les mineurs, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant fixé par une délibération du conseil municipal. Ne sont plus exonérés : les familles nombreuses, les porteurs de chèques vacances, les personnes handicapées ou mutilées de guerres, les bénéficiaires d'aides sociales, les fonctionnaires en déplacement dans le cadre d'une mission, les personnes exclusivement attachées aux malades, aux mutilés, aux blessés et malades du fait de guerre. Le mode de perception de la taxe de séjour mixte sur le territoire communal reste inchangé.

*Vote : 20 voix pour.*

*6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

*1 abstention (Véronique DESROZES).*

### Taxe de séjour forfaitaire : modification du tarif

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, rappelle que le conseil municipal a, dans une délibération en date du 01/12/14, décidé de mettre en place une taxe de séjour au forfait pour

les centres de vacances (taxe due par les logeurs et assise sur la capacité d'accueil de l'hébergement). Le tarif avait été fixé à 0,25 € par capacité d'accueil. Or, la loi des finances 2015 a réévalué les tarifs des taxes de séjour et a fixé le tarif maximum pour ce type de logement à 0,75 €. L'adjoint au maire propose de fixer, à compter du 01/01/16, dans une première étape le nouveau tarif à 0,30 €, avec l'objectif d'atteindre par des augmentations successives le tarif plafond de 0,75 €.

*Vote : 18 voix pour.*

*6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

*3 abstentions ((Marc ROSSET, Mathias CAUTERMAN, Monique HILAIRE).*

## Droits de place : tarifs

Bernard ANSELMINO propose de modifier la tarification applicable aux commerçants non sédentaires qui ont leur étal toute l'année sur le marché d'Allevard. Il souhaite que les commerçants non sédentaires travaillant à l'année bénéficient d'un tarif au mètre linéaire uniforme sur l'année et s'élevant à 1 € le mètre linéaire. Le conseil municipal met en place un abonnement sur la base de 1 € le mètre linéaire pour les commerçants non sédentaires s'engageant à venir sur le marché d'Allevard au moins 48 semaines sur 52. Il rappelle les tarifs applicables aux commerçants non sédentaires : 1 € le mètre linéaire du 1/11 au 31/03, 1,50 € du 01/04 au 31/10.

*Vote : 21 voix pour.*

*6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

## URBANISME - FONCIER

### Assistance à l'accompagnement liée à la réalisation du téléporté

Patrick MOLLARD, maire-adjoint indique que la commune a sollicité l'agence d'urbanisme de la région grenobloise pour travailler sur les mesures d'accompagnement liées à la réalisation du téléporté entre le centre-ville et Le Collet. La durée de cette mission est de 10 jours de travail, soit un coût de 7 600 €. Elle sera rémunérée à hauteur de 3 jours par la cotisation annuelle versée par la Communauté de Communes à l'Agence d'Urbanisme. A hauteur de 7 jours par une subvention complémentaire de 5 320 € TTC versée par la commune. Le conseil municipal accepte cette proposition de l'AURG, et sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental de l'Isère.

*Vote : 21 voix pour.*

*5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

*1 abstention (Louis ROUSSET).*

### Vente appartement résidence le Slendid

Sur proposition de Bernard ANSELMINO, adjoint au maire, le conseil municipal rappelle qu'il a décidé de vendre l'appartement n° 702 situé dans la résidence Le Splendid à Jean-Baptiste NOEL et Sarah WAR-CHOL pour un montant de 45 500 €.

*Vote : unanimité.*

*Moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

## TRAVAUX

### Mise en conformité d'accessibilité de bâtiments publics

Gilbert EYMIN, conseiller municipal délégué, indique au conseil municipal que la loi sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite (PMR) conduit les communes à déposer en Préfecture avant le 27/09/15 leur plan de mise en accessibilité.

La commune d'Allevard doit donc envisager des travaux dans différents bâtiments et espaces publics communaux afin de se mettre en conformité avec cette loi. Le conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire nécessaires et de lancer les consultations d'appel d'offres, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère, de la Communauté de Communes et de l'Espace Belledonne et à signer les contrats de prêt bancaire à intervenir.

*Vote : unanimité*

## CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

### Ecole de musique : tarifs 2015/2016

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, rappelle que le conseil municipal dans une délibération en date du 11/05/15 avait décidé que les familles n'habitant pas Allevard devaient acquitter un tarif sur la base du coût réel, soit 1 315 €. Compte-tenu de l'augmentation importante (+ 40 %) des droits d'inscription, le maire propose que cet objectif de tarification sur la base du coût réel soit atteint sur 3 exercices et non plus sur une année, selon l'échéancier suivant :

- 2015/2016 : + 20 %

- 2016/2017 : + 10 %

- 2017/2018 : + 10 %.

Le maire souhaite que cet effort budgétaire de diminution de recette soit accompagné par la commune de St Pierre d'Allevard par le versement majoré d'une aide aux familles, selon le même pourcentage d'augmentation.

Le conseil municipal annule la délibération du conseil municipal en date du 11 mai 2015

*Vote : 21 voix pour.*

*5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL). 1 abstention (Louis ROUSSET).*

## DIVERS

### Stage Bafa : remboursement de frais

Sur proposition de Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire, le conseil municipal décide de rembourser à Luc BRECHT, la somme de 350 € correspondant au stage formation générale Bafa. Le stage pratique effectué au sein de nos services étant non rémunéré, il est légitime que la commune prenne en charge les frais correspondant au stage d'approfondissement.

*Vote : 21 voix pour.*

*6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

## 21 SEPTEMBRE 2015

### D.S.P. Eau et assainissement : avenants aux contrats

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle au conseil municipal que la Commune d'Allevard a confié la gestion de son service public d'eau potable à Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux par contrat de délégation de service public en date du 27/01/04, complété par un avenant en date du 23/05/08, ainsi que la gestion de son service public d'assainissement collectif en date du 27/01/04. L'échéance de ces deux contrats est fixée au 31/12/15. Depuis presque un an, un projet de loi sur l'organisation territoriale de la République était en cours d'élaboration. La version diffusée au printemps 2015 annonçait une prise de compétence obligatoire eau et assainissement par les communautés de communes dès le 01/01/16. Avec une échéance de ces deux contrats au 31/12/15, soit la veille de la prise de compétence par la communauté de communes du Grésivaudan, il n'était pas nécessaire d'examiner le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement pour les années à venir.

La loi sur l'organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) a été publiée le 07/08/15. Elle précise que : la compétence eau et la compétence assainissement deviennent des compétences optionnelles pour les communautés de communes à compter de l'entrée en vigueur de la loi, mais qu'à compter du 01/01/20, l'eau et l'assainissement deviennent des compétences obligatoires pour les communautés de communes. A ce jour, la date de prise de ces deux compétences par la Communauté de Communes n'est pas décidée.

Compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement, la Commune a demandé au délégataire, qui a accepté, de convenir d'une prolongation par avenants des deux contrats jusqu'à la prise de compétence par la communauté de communes et sans excéder une durée d'un an conformément aux dispositions de loi.

Ces avenants permettront d'attendre la décision que prendra la communauté de communes du Grésivaudan, d'examiner les modes de gestion envisageables jusqu'à la prise effective de compétence par la communauté de communes du Grésivaudan, si celle-ci était postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

*Vote : 21 voix pour*

*5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).*

### Montagne de la Pierre du Carre : location 2016

Sur proposition de Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, le conseil municipal décide d'augmenter à compter du 01/01.16, le loyer de Jean-Pierre JOUFFREY, concernant la montagne de la Pierre du Carre de 1 % : loyer annuel 2015 : 251,56 €/loyer annuel 2016 : 254,08 €.

*Vote à l'unanimité.*

*Moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).*

### Construction du télésiège des Plagnes

Marc ROSSET, conseiller municipal, présente au conseil municipal le projet d'aménagement du sec-



teur des Plagnes. Dans le cadre de la construction du télésiège il est impératif que les communes d'Allevar et de la Chapelle-du-Bard autorisent respectivement sur leur propre territoire la construction de ce télésiège.

*Vote à l'unanimité.*

### Aire de co-voiturage : convention avec le département de l'Isère

Patrick MOLLARD, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, indique que le conseil municipal dans une délibération en date du 11/05/15 a décidé de créer à compter du 01/09/15 une aire de covoiturage de 10 places, bd des Anciens d'Algérie, face de la piscine côté Bréda.

Le maire-adjoint précise qu'une convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée AC 194 doit être signée avec le Département de l'Isère, propriétaire de cette parcelle.

*Vote : 24 voix pour.*

*1 voix contre (Jean-Luc MOLLARD).*

*1 abstention (Carin THEYS)*

### Autorisation d'ester en justice

Patrick MOLLARD, maire-adjoint indique que Maurice COLLIN a assigné la commune d'Allevar devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le maire-adjoint rappelle que le 09/10/14, Maurice COLLIN a déposé une déclaration préalable en vue de la démolition d'une terrasse en bois et de la reconstruction d'une terrasse en poteaux.

La commune a pris, le 04/11/14, un arrêté d'opposition en arguant que le projet est situé en zone BT1 au Plan de Prévention des Risques (zone violette de risques de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels) et où toute construction est interdite.

Le 05/01/15, Monsieur COLLIN a déposé une requête introductive d'instance aux fins d'annulation de l'arrêté d'opposition du 04/11/14. Le maire-adjoint propose au conseil municipal de confier à Maître Eric LE GULLUDEC, avocat, la défense des intérêts de la commune d'Allevar dans cette affaire.

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

### La Pléiade : pénalités

Gibert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux rappelle que le lot n° 12 « Carrelage Faïence » concernant la construction de la salle polyvalente avait été attribué à la société TRADI CARRELAGE. Compte tenu des malfaçons et en application du CCAP et du CCTP les pénalités suivantes ont été appliquées : situation n° 1 : pénalités d'un montant de 22 990,60 €, situation n° 2 : pénalités d'un montant de 7 269,84 €. Ces sommes ont été bloquées par la Perception d'Allevar.

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

### Subvention exceptionnelle

Sur proposition de Cécile LAFORET, conseillère municipale déléguée à la culture, le conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Allevar en Scène, organisateur du spectacle « Yvan Le Bolloc'h et ma guitare s'appelle reviens ».

*Vote : 23 voix pour.*

*2 voix contre (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD).*

*1 abstention (Fabienne LEBE)*

### Création d'une commission Paysage et cadre de vie

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevar indique que dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la réglementation concernant la publicité, les enseignes et les pré-enseignes installées dans l'agglomération et hors agglomération a profondément changé depuis le 13/07/15. Il propose la création d'une commission « Paysage et cadre de vie » qui a pour mission d'examiner la conformité des 55 pré-enseignes installées à Allevar avec la nouvelle réglementation. Présidente de la commission : Carine PICCEU, Bernard ANSELMINO, Virginie LAGARDE, Hubert SALINAS.

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

26 OCTOBRE 2015

### Informatique municipale

Gilbert EYMIN, adjoint au maire indique que la commune d'Allevar doit procéder au changement de son serveur informatique, renouvellement de son contrat informatique avec la société JVS. Ce nouveau contrat permettra de répondre à la demande de l'Etat d'effectuer l'envoi numérisé de tous les documents budgétaires et de paie, de réaliser la numérisation de tous les documents Le coût de ce contrat d'une durée de 3 ans est le suivant : « Droit d'accès Millésime One Line intégrale » : 8 763 € / forfait annuel : 13 417,20 €. Jusqu'à présent le SIVOM du Collet utilise gratuitement ces 2 outils informatiques. L'adjoint au maire propose que la participation financière du SIVOM soit définie en fonction du nombre de titres de recettes et de mandats de paiement établis par chaque structure, soit : commune d'Allevar : 67 % de la dépense, SIVOM du Collet : 33 % de la dépense

*Vote : unanimité*

URBANISME - FONCIER

### Révision du PLU

Patrick MOLLARD, maire-adjoint chargé de l'urbanisme présente les raisons pour lesquelles la révision d'un plan local d'urbanisme (PLU) est rendue nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis. Il expose la nécessité d'engager une procédure de concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet. La révision du PLU constitue pour la commune une opportunité de mener une nouvelle réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Il convient également d'y intégrer le plus en amont possible les enjeux du développement durable, conformément aux principes fondamentaux énoncés par le code de l'urbanisme. Les objectifs poursuivis seront les suivants :

- Intégrer les nouvelles dispositions issues des Grenelles de l'environnement.
- Prendre en compte le projet de liaison téléportée entre Allevar et la station du Collet.
- Affiner certaines dispositions du zonage et du règlement.
- Prendre en compte les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé fin 2012.
- Prendre en compte les orientations de la loi ALUR.

*Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)*

DIVERS

### Soutien au projet tepos

La communauté de communes « Le Grésivaudan » a adopté à l'unanimité un plan Climat Air Energie (PCAET) le 23 septembre 2013. Les actions déjà engagées visent à atteindre une sobriété énergétique, une meilleure performance énergétique, associée à l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique consommé. Le PCAET contribuera également par certaines de ses actions à accompagner les territoires et ses acteurs à mieux s'adapter au changement climatique. Le Grésivaudan propose de renforcer son engagement dans la démarche de transition énergétique.

La communauté de communes a été labélisée début 2015 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Afin de concrétiser cette labellisation, le Grésivaudan dépose un dossier régional Territoire à Energie Positive (TEPOS) en octobre 2015.

La labellisation TEPOS permet de bénéficier de soutiens supplémentaires de l'Ademe et de la Région Rhône-Alpes. Le maire propose que la commune apporte son soutien à la candidature intercommunale et s'engage par ses actions propres à participer à la mise en œuvre des trajectoires énergétiques qui seront dégagées dans le cadre de cette candidature.

*Vote : unanimité*

### Délivrance des passeports

Patrick MOLLARD, maire-adjoint rappelle que depuis mai 2009, la commune a été habilitée pour procéder à la délivrance des passeports. Actuellement 2 communes du Grésivaudan, Allevar et Domène, assurent ce service public. La Mairie d'Allevar délivre environ 1 000 passeports/an sur la base de 3 permanences/semaine. Soucieux de répondre à la demande de ses administrés, le maire-adjoint propose de réserver exclusivement une plage horaire aux Allevardins les lundis, mercredis et jeudis à partir de 16h30.

*Vote : unanimité*

## Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

## Une période de décisions historiques

Au moment où le gouvernement s'en prend comme jamais aux communes (baisse historique et sévère des dotations, charges nouvelles transférées, loi incitant à la disparition des communes et au renforcement des intercommunalités), la défense de notre identité et de nos atouts constitue notre préoccupation principale.

Mais l'indépendance ne se décrète pas sans moyens. Voilà pour quoi nous avons pris plusieurs décisions historiques.

Nous venons de mettre un terme aux risques liés aux emprunts toxiques contractés voilà six ans. Cela signifie que nous ne sommes plus dépendants des marchés financiers dans la gestion de notre dette.

Nous venons de transférer à la communauté de communes, sous conditions strictes de développement, la gestion du Collet. Cela signifie que dès 2017, la station sera soutenue par 100 000 habitants.

Dans les mois qui viennent, nous définirons les contours du renouveau thermal. Nous devrions aussi accroître de manière significative le nombre d'abonnés à la chaufferie bois, avec les conséquences environnementales positives que cela induit.

En septembre prochain, le nouveau gymnase du collège sera inauguré alors que débiteront, quelques mois plus tard, les travaux du nouveau centre routier intercommunal. Enfin, les travaux du musée dans le parc thermal devraient débiter avant la fin 2016.

Ainsi, après près de deux ans d'efforts, s'organisent de vraies voies d'espoir, de renouveau et de modernité. pour qu'Allevard devienne la ville touristique et culturelle la plus attractive du Grésivaudan.

**L'équipe « Aimons Allevard »**

La limitation de l'espace qui nous est « généreusement » alloué par Mr le maire pour communiquer avec vous (701 caractères) ne nous empêchera pas de dénoncer :

- La hausse récente déguisée des impôts locaux.
- Le discours « c'est la faute de l'Etat qui nous soutient de moins en moins » alors que l'Etat va aider la commune à hauteur de 6,6M pour éponger un de nos emprunts toxiques.
- L'avenir d'un établissement thermal incertain, désormais dans les mains d'un administrateur judiciaire.
- Une station du Collet à bout de souffle qu'on espère reprise par la Communauté de Communes.

Bientôt un bulletin AAC pour réellement vous informer de la situation.

Les élus AAC vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

### Les élus AAC



## BIENVENUE

29/06 Gwendolyn MAGNAVAL  
 07/07 Iannis BARTHELEMY  
 13/07 Ethan CHIABERTO  
 04/08 Mila BOVICS  
 23/08 Andrew TESTON  
 26/08 Robin LASNIER  
 12/09 Noelig JACQUEMET  
 13/09 Jade LASSERRE  
 18/09 Django BOUCHET-BERT-PEILLARD  
 08/10 Mathilde LAARMAN  
 10/10 Toni MOMETTI  
 13/10 Lina FOURNIER  
 13/10 Kalie FOURNIER  
 16/10 Louise CORNET  
 19/10 Francisco LE DIZES CADENA  
 15/11 Clément GUIRONNET de MASSAS  
 23/11 Elona SEDRATI

## ILS S'AIMENT

11/07 Lucas BONY et Arielle RIONDET  
 18/07 Guillaume LANNOY et Céline DUMAS  
 18/07 Kévin BOIS et Charlène DUBOIS  
 01/08 Jean-Marc PINSARD et Héléne DEBAY  
 24/10 Brice ROMERO et Aurélie CHERVET

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

15/06 Marie-Joëlle FORNONI épouse TRIANO  
 20/06 Denise JAMBON Vve LAVARENNE  
 28/06 Christelle SZWANKOWSKI  
 05/07 Carmen CID Vve SEGURA  
 07/07 Geneviève COURGNIER épouse CHASSANDE-PATRON  
 06/08 Maria DISCINI Vve FRANCHI  
 14/08 Joseph TARTAS  
 10/08 Abdesselam LAABISSI  
 20/08 Marie-Pierre DUFRESNE épouse ROUQUES  
 26/08 Patrice RODRIGUEZ  
 28/08 Jules BELLINI  
 01/09 Salvatore TASSAN-MAZZOCCO  
 05/09 Angèle SONZOGNI Vve BUTTARELLO  
 10/09 Germaine ALBRAND Vve DRAMISSIOTIS  
 21/10 Bernard LANZA  
 01/11 Raymonde GUERRE Vve RAFFIN  
 08/11 Otello APPOLONI  
 08/11 Pierre TRITTOLENO

## Marie-Pierre Rouquès nous a quittés

Le 20 août, nous avons la tristesse d'apprendre la disparition de Marie-Pierre Rouquès, conseillère municipale de 1983 à 1989, sous le mandat de Philippe Bouffard, elle s'était investie dans l'action sociale, le sport, l'animation et les loisirs. Elle était également Vice-Présidente de la commission « Environnement ». Elle avait à l'époque créé l'association « Accueil Allevard » qui s'était donnée pour mission d'accueillir les Allevardins comme les curistes pour être à leur écoute, faciliter

leur intégration par des activités diverses et participer à l'animation de notre cité. Née Dufresne, elle était la fille d'une génération de notaires à Allevard, dont l'étude est toujours présente. Dynamique, sportive, le temps semblait ne pas avoir d'emprise sur elle, la maladie l'a malheureusement très vite emportée. Une pensée émue pour ses enfants et sa famille, et tout particulièrement pour son époux, Pierre Rouquès, maire-adjoint de 1989 à 2001.



### Petite annonce

Cherche une mobylette d'occasion en bon état de marche. Tél. : 06 10 34 80 10

## 2 JANVIER

### Concert du nouvel an par l'Harmonie d'Alleverd

La Pléiade à 18h.

## 8 JANVIER

### Vœux du maire

La Pléiade à 18h30.

## 22 JANVIER

### Concert THE LOVE BEATLES

La Pléiade / 20h30.  
Résa : Office du tourisme ou la Pléiade.  
12€/15€.

## 23 JANVIER À 20H30 ET 24 JANVIER À 18H

### « Théâtre En liberté » de Victor Hugo

La Pléiade.  
Résa : 06 18 49 38 53 ou  
letheatresouslident@gmail.com

## 30 ET 31 JANVIER

### VERTIC'ALLEVARD

Compétition d'escalade, dîner montagnard, soirée film, portes ouvertes.  
La Pléiade.  
Infos : bredaroc.fr

## 5 FEVRIER

### DÉFILÉ DU CARNAVAL

Organisé par le sou des écoles d'Alleverd et de Saint-Pierre-d'Alleverd.  
Départ à 14h de Saint-Pierre-d'Alleverd.

## 12 FEVRIER

### HUIS CLOS d'après J.P Sartre

La Pléiade / 20h30  
Résa : Office du Tourisme ou la Pléiade  
12 €/15 €

## 18 FEVRIER

### Soirée dansante

Salle Antoine Cros.  
Entrée 5 € (gratuit -12 ans).  
Restauration sur place.

## 21 FEVRIER

### Masterclass Zumba

La Pléiade / 14h.  
Infos : Ass. « Diablotines » 06 79 07 60 60.

## 27 FEVRIER

### Fête de la Bière

La Pléiade.

## 05 ET 06 MARS

### Championnat régional ACTPA

La Pléiade.  
(infos page 18)

## 11 MARS

### Spectacle « A l'arrière des tranchées »

La Pléiade / 20h30.  
Résa : Office du tourisme ou la Pléiade.  
8 €/12 €.

## 19 MARS

### St Joseph - Loto Sou des écoles de St-Pierre

La Pléiade / A partir de 19h.

## 26 MARS

### Election de Miss Isère

La Pléiade / 20h30.  
A partir du 20 janvier, trois points de vente :  
- L'Office du Tourisme  
- L'institut « Ana Beauté »  
- Le comité Miss Isère au 06 86 80 21 91 ou  
comite.missiere@gmail.com

## 02 AVRIL

### Soirée dansante Sou des écoles d'Alleverd

La Pléiade.

## 10 AVRIL

### Spectacle de variétés- Comité de jumelage

La Pléiade.

## 23 AVRIL

### Soirée dansante de la Chorale d'Alleverd

La Pléiade.



## COLLECTE DE SANG 2016

10 mai, 12 août, 30 décembre, de 17h à 20h  
Alleverd - La Pléiade

26 février, 13 juillet, 13 octobre, de 16h30 à 20h  
St-Pierre-d'Alleverd - Salle des fêtes